



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



COMMISSION DES RECOURS DES REFUGIES

## La question dioula et la partition de la Côte d'Ivoire

### I. La crise du "miracle ivoirien" et l'exacerbation des différences ethniques et religieuses à des fins politiques

#### 1. La transformation de la composition ethnique du Sud de la Côte d'Ivoire par des migrations massives

La Côte d'Ivoire comporte 67 groupes ethniques appartenant à quatre familles ethno-linguistiques (carte 1). Aucune famille ethno-linguistique ne représente la majorité absolue de la population, même si la famille akan (kwa) est dominante (tableau 1).

Tableau 1 : Les familles ethno-linguistiques de la Côte d'Ivoire.

famille ethno-linguistique	proportion de la population	région de peuplement majoritaire
akan ou kwa	42 %	sud-est centre
mandé	26,4 %	nord-ouest centre-ouest
voltaïque ou gur	17,5 %	nord-est
kru	11 %	sud-ouest

source : recensement général de 1998 publié en 2001

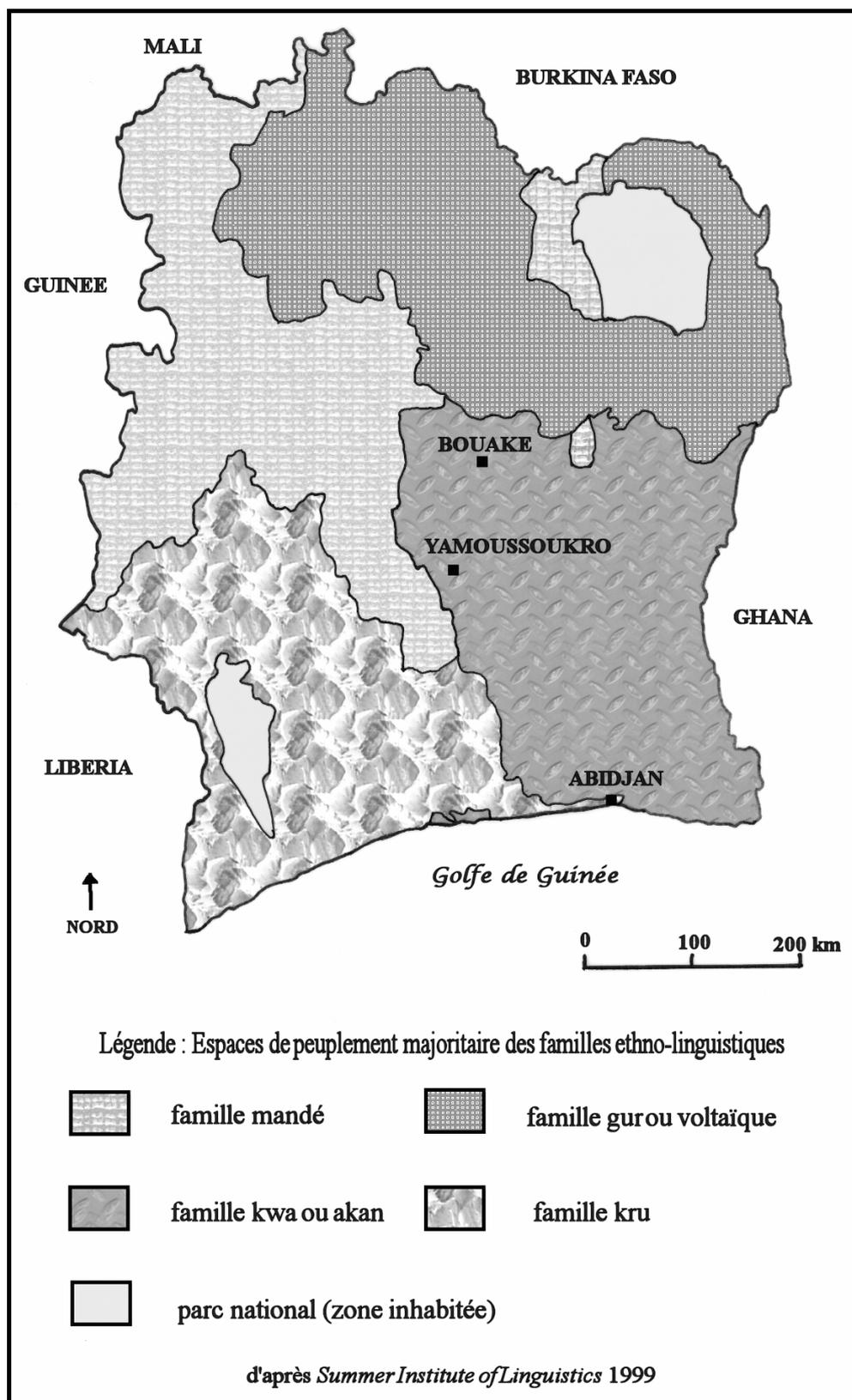
Avant l'indépendance en 1960 ces groupes occupaient des territoires ethniques continus et souvent homogènes. Ces territoires sont contrôlés par des systèmes de chefferies traditionnelles locales, qui exercent toujours un pouvoir important, en parallèle aux structures de l'Etat issu de la colonisation française. **Les groupes ethniques sont eux-mêmes fragmentés en petites communautés aux identités fortes:** les règles de gestion du terroir et les coutumes sociales peuvent varier considérablement selon les territoires d'appartenance. Dans ce contexte, **l'étranger est certes celui qui possède une autre nationalité, mais aussi celui qui provient du territoire d'une autre communauté ivoirienne.**

Depuis les années 1950 des mouvements migratoires massifs ont bouleversé la physionomie de la Côte d'Ivoire, sans pour autant transformer la logique du cloisonnement communautaire traditionnel. La crise ivoirienne actuelle est largement tributaire de cette inadaptation : les communautés autochtones <sup>1</sup>, souvent devenues minoritaires dans leur propre

<sup>1</sup> La notion de « groupes autochtones » est à estimer à l'époque de l'indépendance, puisque, notamment, les groupes baoulé, originaires du royaume ashanti, se seraient installés sur le territoire du centre de la Côte d'Ivoire au XVIII<sup>e</sup> siècle, en soumettant une partie de la population locale. Les mouvements migratoires anciens doivent faire aussi relativiser les cloisonnements et les classifications; ainsi, les Baoulé, de la famille ethno-linguistique akan, partagent beaucoup de caractéristiques culturelles avec les Gouro et les Sénoufo, de la famille ethno-linguistique voltaïque, qui peuplaient leur territoire avant leur arrivée.

territoire, veulent réaffirmer la supériorité de leurs droits coutumiers. Ainsi, dans la région forestière du sud-ouest, peuplée autrefois essentiellement par des membres de la famille ethno-linguistique kru, les étrangers à cette région constituaient, dans les années 1990, 70 % de la population, notamment les Burkinabé et les Baoulé.

Carte 1 : Les familles ethno-linguistiques de la Côte d'Ivoire



Lors de l'adoption du plan quinquennal de 1970-1975 le président de la République, Félix Houphouët-Boigny, a déclaré que la terre appartenait à celui qui la cultivait, déclenchant ainsi une vaste compétition entre les groupes ethniques, autochtones et migrants, pour le contrôle des terres et le défrichage des forêts. Dans ces régions forestières méridionales la colonisation agricole a attiré une masse considérable de migrants, si bien que la densité de population est passée de 3 habitants au km<sup>2</sup> en 1960 à 20 actuellement. En dépit de ces migrations, la densité de population de la Côte d'Ivoire reste relativement faible : 43 habitants au km<sup>2</sup> (16 millions d'habitants répartis sur 318 000 km<sup>2</sup> de terres).

La révolution de l'économie de plantation a touché essentiellement le Sud forestier de la Côte d'Ivoire, si bien que dans le Nord du pays, pays de savanes et de brousse<sup>2</sup>, la proportion de population de nationalité étrangère n'atteint pas 10 %. En effet, celle-ci, majoritairement issue des pays sahéliens<sup>3</sup> se concentre dans le Sud, où sa proportion a progressé de manière exceptionnelle: 5% en 1950, 17 % en 1965, 26 % en 1998. Si l'on ajoute les Ivoiriens originaires du Nord du pays, **la proportion de migrants atteint 40 % de la population du Sud de la Côte d'Ivoire**. Ces migrants ont fourni une main-d'œuvre abondante et peu coûteuse aux autochtones, détenteurs des droits fonciers coutumiers, pour les plantations de café et de cacao, ainsi qu'aux grandes entreprises d'Etat cultivant les palmiers à huile et les cocotiers. De cette richesse agricole ont bénéficié les villes, où les enfants des planteurs des ethnies autochtones du Sud ont pu occuper les emplois administratifs et militaires offerts par l'Etat, dirigé autoritairement entre 1960 et 1990 par un grand planteur baoulé (famille ethno-linguistique akan), Félix Houphouët-Boigny.

**Les terroirs traditionnels et les espaces urbains du Sud ont été morcelés et cloisonnés par ethnie lors de l'installation des groupes de migrants.** Dans les campagnes les ouvriers agricoles d'ethnie mossi, venus du Burkina Faso, au nombre d'environ un million, dispersés dans les villages, ont pu devenir métayers en obtenant des lopins de terres aux confins des terroirs, mais ils ont continué à résider dans les forêts avec leur famille. Ils ne partageaient aucun espace de sociabilité (lieux de culte, de discussion, de rencontre, de récréation, etc.) avec les paysans autochtones, en dehors des plantations et des lieux d'organisation de la production. Dans les villes, des quartiers ethniques sont apparus: ils séparaient les « forestiers » des hommes des « savanes », ou, en termes péjoratifs, les *Bushman* des *Kangha*. Ceux-ci étaient aussi opposés par la religion: chrétienne pour les autochtones, musulmane pour les migrants. Les classes moyennes, les couples mixtes et les Libanais et les Syriens occupent plutôt les centres-villes.

En outre, les différents groupes ethniques se sont ménagés des sphères particulières de compétence professionnelle. Les Libanais et les Syriens contrôlaient le commerce de gros, notamment l'importation des produits industriels et les grandes entreprises de transport routier; ils étaient aussi les intermédiaires financiers de l'économie de plantation paysanne. Les Malinké (famille ethno-linguistique mandé) et les Sénoufo (famille ethno-linguistique voltaïque), originaires du Nord de la Côte d'Ivoire, ainsi que les Maliens et les Guinéens sont désignés par les autochtones du Sud par le terme péjoratif de « **Dioula** »<sup>4</sup>, appellation de la *lingua franca* des commerçants sahéliens. Ils étaient bien souvent petits commerçants, artisans (mécaniciens, forgerons, etc.) et petits transporteurs routiers de passagers.

---

<sup>2</sup> Le drapeau national symbolise cette double composante écologique du pays : la bande orange représente la savane, la verte la forêt, la blanche du milieu la paix (entre le Nord et le Sud ?).

<sup>3</sup> 3 millions de Burkinabé, mais aussi 500 000 Ghanéens et 100 000 Libanais et Syriens.

<sup>4</sup> Le mot *dioula* signifie « petit commerçant » en langue bambara.

A l'exception d'un petit groupe ethnique de l'extrême nord de la Côte d'Ivoire, **le terme *dioula* ne saurait, en aucun cas, être utilisé pour désigner une origine ethnique. Les demandeurs d'asile ivoiriens, dont la plupart se désignent comme étant *dioula*, doivent donc prouver leur nationalité par des documents authentiques ou leur connaissance précise de la Côte d'Ivoire, et mentionner leur appartenance ethnique précise, qu'il connaissent forcément, ne serait-ce que par l'usage d'une langue maternelle africaine.**

Les tensions entre les autochtones et les migrants existent depuis l'époque du « miracle » économique ivoirien dans les années 1960-1970. Elles étaient canalisées par les systèmes de normes traditionnelles communautaires et par la justice villageoise, exercée parallèlement au système étatique. En outre, **le régime de parti unique, instauré à l'indépendance en 1960, pourtant dominé par les Baoulé<sup>5</sup>, ne pratiquait pas la préférence ethnique exclusive** comme nombre de régimes africains, mais passait des alliances avec tous les groupes ethniques. La politique dite des « complots successifs » consistait à frapper vite et fort les contestataires, notamment les notables des groupes ethniques minoritaires, puis à leur faire bénéficier de promotions après avoir obtenu aveux et allégeance au pouvoir. Le régime d'Houphouët-Boigny a aussi manipulé la violence xénophobe en laissant dégénérer des émeutes urbaines et rurales à l'encontre de groupes ciblés d'immigrés, facilement repérables par leur spécialisation professionnelle, comme les coiffeurs ghanéens ou les photographes béninois. Les caciques du parti unique, **le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI)**, et notamment les grands planteurs, ont bénéficié des largesses de la présidence, en obtenant postes administratifs, logements et autres avantages occultes, comme des emplois fictifs dans les grandes entreprises nationales, mais leur appartenance ethnique et même leur nationalité n'étaient pas déterminantes.

En raison de la profonde crise agricole l'antagonisme migrant-autochtone s'est radicalisé. Désormais, tous les protagonistes de cette crise, **Dioulas et autochtones du Sud, se déclarent « patriotes », prétendent défendre l'unité de la Côte d'Ivoire et s'accusent mutuellement de vouloir faire éclater le territoire national.** Mais, en réalité, les hommes politiques représentant les principaux groupes ethniques veulent désormais exercer un pouvoir national dominant; la partition de la Côte d'Ivoire n'est donc pas leur objectif. Les Dioulas, établis désormais sur l'ensemble du territoire national, estiment qu'ils doivent prendre le pouvoir. Les autres groupes leur dénie cette possibilité, craignant que ceux-ci ne s'emparent des emplois de la fonction publique, de l'armée et des sociétés nationales, à l'instar des métayers burkinabés qui étaient devenus planteurs propriétaires dans le Sud. Cependant, les populations méridionales se sont divisées en raison des prétentions excessives de certains groupes akan. Ce conflit permanent et général exprime la crise des fondements de l'Etat ivoirien.

## **2. Le régime politique issu de l'indépendance ébranlé par la crise agricole**

A partir des années 1960 le Sud de la Côte d'Ivoire s'est transformé en une vaste exploitation commerciale de cacao, de café, d'ananas, de coco et d'huile de palme. Les bénéfices engrangés par ce commerce international et affectés à des politiques d'équipement public avisées ont transformé non seulement la physionomie du pays avec la construction de quartiers urbains modernes et de grandes infrastructures publiques, mais ont aussi modifié sa composition sociale avec l'apparition de classes moyennes. A la différence de la plupart des pays africains, la Côte d'Ivoire semblait alors emprunter les mêmes voies vers le développement que les « petits dragons » asiatiques. La Caisse de stabilisation des matières

---

<sup>5</sup> Les Baoulé représentaient 6,6 % de la population en 1998.  
CRR-Centre d'information géopolitique

premières agricoles (CAISTAB), qui devait compenser les pertes des agriculteurs en cas de chute des cours, servait de caisse noire pour calmer les mécontents, et contribuait ainsi à la stabilité du régime, qui bénéficiait par ailleurs de la manne financière de la coopération française.

Entre 1960 et 1992 la production de cacao a presque été multipliée par dix. Mais, à partir des années 1980 des nouveaux pays producteurs de cacao ont concurrencé la Côte d'Ivoire. Au lieu de réagir par la diversification des activités et l'industrialisation du pays, le régime ivoirien, contrôlé par les grands planteurs, a augmenté sa production agricole commerciale, alimentant ainsi la crise de surproduction mondiale. Pour compenser ses pertes de revenus en raison de la crise agricole l'Etat s'est lourdement endetté. **En mai 1987 la Côte d'Ivoire est devenue un pays insolvable.** Entre 1987 et 1988 les cours du cacao ont chuté des trois quarts et les entreprises multinationales ont refusé d'accorder des faveurs spéciales aux planteurs ivoiriens. En dépit de ce contexte économique catastrophique le président Houphouët-Boigny a fait construire, sur sa fortune personnelle (*sic*), la plus grande basilique du monde (inaugurée par le pape en 1990) dans son village natal, Yamoussoukro, transformé à grand frais en capitale politique de la Côte d'Ivoire. Pour les paysans du Sud, paupérisés par la chute des cours agricoles et la faillite de l'Etat, le lien commençait à se rompre avec ce régime engagé dans des dépenses somptuaires.

**La crise agricole et la restriction de la politique clientéliste ont fortement ébranlé la base sociale du régime, à savoir les planteurs du Sud et les classes moyennes urbaines.** Les filières de promotion sociale des enfants de ces deux groupes, inspirées du modèle français, ont été mises à mal par le délabrement des universités et des services publics, ainsi que par la diminution des bourses d'études à l'étranger et du nombre d'emplois dans la fonction publique et les entreprises publiques. En outre, les liens familiaux ne semblent plus aussi importants pour obtenir des promotions et des emplois dans le secteur privé, tandis que l'immigration vers la France, puissance tutélaire, est devenue périlleuse et incertaine. Depuis cette époque les étudiants sont confrontés à un chômage massif et à un changement des normes de la réussite sociale, copiées désormais sur le modèle américain, qui favorise la débrouillardise personnelle et l'agressivité commerciale. Ce climat d'insécurité sociale a engendré une ébullition permanente dans les milieux étudiants. Cette agitation a son épice à Abidjan, car Houphouët-Boigny avait refusé de créer d'autres implantations universitaires par crainte justement de la contestation étudiante.

### **3. L'apparition d'une opposition sociale et politique virulente**

Au printemps 1990 la **Fédération des étudiants et scolaires de Côte d'Ivoire (FESCI)**, organisation fondée par un parti d'opposition clandestin, le **Front populaire ivoirien (FPI)**, a déclenché un vaste mouvement d'agitation et a mis l'université d'Abidjan en grève en se faisant l'écho de la rupture du lien entre le régime et la jeunesse. Pour la première fois depuis l'indépendance le président Houphouët-Boigny a été pris à partie aux cris de « Houphouët voleur ! Houphouët démission ! ». En raison de cette agitation sociale virulente et massive, et aussi à cause du discours de La Baule du président Mitterrand en faveur d'une coopération proportionnelle au niveau de démocratie et à la bonne gouvernance, le président Houphouët-Boigny a octroyé le multipartisme le 5 mai 1990. Il a refusé d'organiser une conférence souveraine de transition comme dans la plupart des autres pays africains francophones à la même époque, pour éviter de faire l'objet de critiques publiques.

Des élections présidentielles et législatives ont été organisées rapidement pour perpétuer le pouvoir du PDCI. Mais, le FPI a pu commencer à rassembler légalement les laissés-pour-compte du régime, notamment les jeunes des classes populaires urbaines et une partie des petits paysans du Sud. A l'élection présidentielle du 28 octobre 1990 le FPI a présenté contre Houphouët-Boigny son président fondateur, **Laurent Gbago**, professeur d'université et un des rares opposants irréductibles au régime du PDCI. **Francis Romain Wodié**, dirigeant du **Parti ivoirien des travailleurs (PIT)**, un autre des opposants radicaux au régime d'Houphouët-Boigny, naguère persécuté, a été élu député de Cocody, un quartier aisé d'Abidjan. Doyen de la faculté de Droit d'Abidjan, Wodié avait fondé le **Syndicat national de la recherche et de l'enseignement supérieur (SYNARES)** et la **Ligue ivoirienne des droits de l'homme (LIDHO)**; il avait aussi présidé la section ivoirienne d'*Amnesty International*. Cette participation d'opposants radicaux aux élections était en elle-même une victoire, même si le président Houphouët-Boigny avait été réélu sans problèmes avec 82 % des suffrages, et que le PDCI avait obtenu 165 sièges contre seulement 8 pour le FPI aux élections législatives du 25 novembre 1990. Le président Houphouët-Boigny a ensuite désigné comme Premier ministre, un Dioula, **Alassane Dramane Ouattara**, membre du PDCI, pour tenter de mettre un frein à la corruption et à la gabegie de l'administration, mission délicate qui engageait l'avenir du régime.

En 1991, en raison de l'agitation permanente sur les campus universitaires, la FESCI a été théoriquement dissoute par le pouvoir <sup>6</sup>. Le président Houphouët-Boigny a reçu des chefs de gangs d'Abidjan dans son palais pour les utiliser contre la contestation étudiante. Ceux-ci régnaient déjà sur certains quartiers d'Abidjan. En effet, des membres de ces gangs, les « vigilants », étaient devenus des supplétifs de la police dans certains quartiers, à la manière des « tontons macoutes » haïtiens. Cependant, **avec l'approfondissement de la crise économique, la frontière entre les jeunes marginaux urbains et les étudiants au chômage s'est atténuée**. Ces jeunes ont adopté des tenues vestimentaires et des surnoms inspirés des chanteurs de rap américains mais aussi du fonds traditionnel comme les miliciens du Liberia (visages passés au kaolin, vêtements déchirés, bandanas, etc.). A partir de 1999 ils se sont rejoints dans la nébuleuse des milices armées « patriotiques », issues des gangs et de la FESCI.

Avec la FESCI, **le FPI s'est fait l'écho des frustrations des populations autochtones du Sud à l'encontre du pouvoir gouvernemental exercé par un Premier ministre dioula**, tandis que le vieux président de la République était terrassé par des problèmes de santé. La population méridionale reprochait au pouvoir une distribution massive de cartes d'identité ivoiriennes aux immigrés pour augmenter les votes en faveur du PDCI dans le nouveau régime démocratique (rumeur ou réalité ?). En outre, elle se sentait touchée de plein fouet par les mesures de diminution des dépenses de l'Etat. Face à cette contestation qui menaçait de s'étendre, le pouvoir a répondu par la manière forte et a rencontré pour la première fois l'hostilité générale des chefferies traditionnelles. En mai 1991, un tournant est pris dans le dispositif de répression puisque, en dépit de la réticence du chef de l'état-major, le général **Robert Gueï**, l'armée ivoirienne a été contrainte d'intervenir contre les étudiants sur le campus de Yopougon à Abidjan <sup>7</sup>. Après la manifestation de masse du 18 février 1992 à Abidjan, ayant dégénéré en émeute, une centaine de militants du FPI ont été arrêtés. Gbagbo a été condamné à deux ans de prison et gracié par le président après trois mois de détention. Sa femme, Simone Gbagbo, a été grièvement blessée par les forces de l'ordre. Le 30 juillet 1992 le gouvernement a fait voter par l'Assemblée nationale une loi dite « anti-casseurs »

---

<sup>6</sup> Elle a été autorisée à nouveau en 1998.

<sup>7</sup> Cette opération a causé la mort de deux étudiants et de nombreux viols.

prévoyant la responsabilité des organisateurs de manifestations en cas de dégradations ou de violences. Ces mesures répressives ont incité le FPI à dénoncer l'attitude hostile envers les Ivoiriens du Premier ministre Ouattara, qualifié d'immigré burkinabé, en raison, notamment, de la nationalité douteuse de son père, inhumé au Burkina Faso. En outre, Ouattara avait nommé à son poste sous la pression des organismes financiers internationaux et contre la volonté intime d'Houphouët-Boigny.

#### **4. La manipulation politique des différences ethniques et religieuses**

Le 7 décembre <sup>8</sup> 1993 le décès du président Houphouët-Boigny a été proclamé, et le président de l'Assemblée nationale, **Henri Konan Bédié** <sup>9</sup>, l'a remplacé pour gérer les affaires courantes. Ouattara a alors démissionné de son poste. Le PDCI s'est déchiré entre la majorité de ses membres, pour la plupart des Akan, qui était favorable au maintien à ce poste de Bédié, riche planteur baoulé, tandis qu'une minorité, appelée PDCI-Rénovation, souhaitait l'élection d'Ouattara <sup>10</sup>. Le 27 juin 1994 les membres de cette minorité du PDCI, dont seulement un tiers de Dioulas, regroupés par l'Akan Djéni Kobina <sup>11</sup>, ont officiellement fondé le **Rassemblement des républicains (RDR)**. Le FPI s'est allié au PDCI pour empêcher Ouattara de reprendre le pouvoir. Le PDCI rappelait avec force qu'Ouattara avait été collégien à Bobo-Dioulasso de 1954 à 1960, puis lycéen à Ouagadougou de 1960 à 1962, étudiant aux Etats-Unis, puis cadre au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) sous la nationalité voltaïque <sup>12</sup>. En décembre 1994 un nouveau code électoral l'a empêché de se présenter à l'élection présidentielle prévue en 1995, car les nouvelles dispositions prévoyaient que les parents du candidat devaient être tous deux de nationalité ivoirienne.

De la dénonciation de la présence d'immigrés en surnombre dans le Sud du pays, le débat sur l'*ivoirité* a fait dériver les débats politiques sur la hiérarchisation des rapports entre les groupes ethniques autochtones de la Côte d'Ivoire. **Bédié a rompu l'unité des sudistes, en épurant le parti, l'administration et l'armée des cadres qui n'appartenaient pas à la famille ethno-linguistique akan, et en particulier à son groupe ethnique, les Baoulé, et à celui de sa femme, les Agni.** Or, la direction et une bonne partie de la base du FPI appartenait à la famille ethno-linguistique kru, Gbagbo étant lui-même d'ethnie bété. Pierre Kipré, un des responsables du FPI, déclarait alors que les Bété et les Guéré étaient les seuls Ivoiriens «*de souche multiséculaire* », contre Bédié qui affirmait le droit historique des Baoulé à diriger le pays en raison de la stabilité de leurs structures politiques qu'ils auraient importées du royaume ashanti et même de l'Egypte des pharaons. Chacun des groupes autochtones du Sud a cherché des arguments historiques pour justifier la supériorité de ses candidats, mais le pluralisme politique et la démocratie ne leur ont pas permis de conserver le pouvoir sans trouver des artifices pour éliminer les autres candidats. En effet, les principaux groupes ethniques sont très loin de représenter la majorité absolue de la population (tableau 2).

En juin 1994 la police a effectué une descente dans la mosquée d'Abidjan au prétexte que les imams auraient soutenu Ouattara dans une opération séditeuse. Les musulmans ont commencé à être soupçonnés globalement d'agir pour le RDR. L'islam ivoirien est unifié

---

<sup>8</sup> Jour de l'anniversaire de l'indépendance.

<sup>9</sup> Voir la note CRR intitulée *Les Baoulé, Henri Konan Bédié et la crise ivoirienne*, mai 2004.

<sup>10</sup> A partir de 1992 une campagne a été menée au sein du PDCI en raison de déclarations publiques ambiguës d'Ouattara sur la succession de Houphouët-Boigny.

<sup>11</sup> Premier secrétaire général du RDR, décédé en 1998.

<sup>12</sup> Le Burkina Faso s'appelait Haute-Volta avant le 4 août 1983.

théoriquement par le **Conseil national islamique (CNI)**, fondé le 28 novembre 1992 à la mosquée d'Adjamé, un quartier d'Abidjan. Le 9 janvier 1993 le CNI a été reconnu comme organisation suprême de l'islam en Côte d'Ivoire par le gouvernement Ouattara. Abidjan était devenue une ville à forte présence musulmane. Certains des imams d'Abidjan les plus actifs et les plus célèbres, inspirés par l'islam wahhabite, semblent bien éloignés de l'islam traditionnel ivoirien. Ces prédicateurs, tels Idriss Koudouss Koné (président du CNI), Mamadou Dosso, Aboubakar Fofana et Cissé Djiguiba, soutiennent que les Dioulas ivoiriens sont persécutés à cause de leur religion. Ouattara lui-même a repris publiquement cette idée en déclarant qu'il avait été écarté des élections présidentielles de 1995 en raison de ses croyances religieuses. L'autorité réelle du CNI sur les musulmans du Nord semble assez théorique. En effet, l'islam ivoirien traditionnel est fortement tempéré par les traditions religieuses locales. Il a même été le terreau d'un culte syncrétique, le *massa*, appelé aussi « culte de la corne », qui s'est diffusé dans le Nord du pays. **L'hostilité nouvelle de certains secteurs de la société ivoirienne à l'égard de l'islam provient en réalité de sa diffusion rapide dans le Sud** (tableau 3), où il était peu représenté avant l'indépendance, du fait des migrations massives et non d'un mouvement de conversions.

Tableau 2 : Groupe ethnique représentant plus de 2 % de la population totale ivoirienne.

groupe ethnique	famille ethno-linguistique	proportion de la population	région d'origine
Sénoufo	voltaïque	9,7 %	nord
Malinké	mandé	8,5 %	nord-ouest
Baoulé	akan	6,6 %	centre
Yacouba	mandé	5,9 %	ouest
Bété	kru	5,7 %	centre-ouest
Dan	mandé	5,6 %	ouest
Agni	akan	4,5 %	sud-est
Gouro	mandé	3,6 %	centre-ouest
Guéré	kru	3,4 %	ouest
Dioula	mandé	3,4 %	nord-est
Dida	kru	2,1 %	sud

source : recensement général de 1998 publié en 2001

Tableau 3 : Répartition de la population de la Côte d'Ivoire par grands courants religieux <sup>13</sup>.

en pourcentage de la population de la zone	musulmans	chrétiens	animistes
<b>Côte d'Ivoire</b>	39 %	30 %	12 %
<b>Sud</b>	35 %	35 %	11 %
<b>Nord</b>	56 %	14 %	16 %

source : recensement général de 1998 publié en 2001

**La diffusion rapide de l'islam dans le Sud paraît d'autant plus menacer le courant chrétien que celui-ci est extrêmement divisé.** En effet, la Côte d'Ivoire est une terre de

<sup>13</sup> Ces informations concernant la religion doivent être prises avec précaution, car elles ne sont révélatrices que de tendances générales. Ainsi, les statistiques religieuses établies par des organismes administratifs sont souvent réductrices. Ainsi, les animistes hésitent à se déclarer comme tels car l'Etat et les idéologies officielles considèrent ces religions comme arriérées. De plus, les religions monothéistes tolèrent souvent les pratiques animistes pour ne pas perdre de fidèles et il existe de nombreux cultes syncrétistes.

synchrétismes religieux du fait de son histoire et la christianisation s'est faite de façon complexe. Les populations de la côte du golfe de Guinée ont été en contact avec des **missionnaires catholiques et protestants** pendant des siècles. L'évangélisation très stricte des débuts s'est peu à peu adaptée partiellement au contexte culturel local, les prêtres fermant les yeux sur les pratiques superstitieuses. Au début du XX<sup>e</sup> siècle une religion néo-chrétienne autochtone diffusée par un prophète libérien, ancien méthodiste, **William Wadé Harris**, s'est diffusée largement dans le sud de la Côte d'Ivoire et a même supplanté les Eglises chrétiennes missionnaires dans de nombreuses localités. Le **harrisme** a mené une lutte impitoyable contre les fétiches et la sorcellerie, qui enserrant les populations dans un monde surdéterminé et angoissant, tout en restant souple sur les pratiques sociales, en autorisant l'usage contrôlé de l'alcool, en admettant une polygamie limitée, et en considérant le baptême et le mariage comme des contrats et non comme des sacrements divins. En outre, comme dans les religions traditionnelles africaines, les funérailles, liées au culte des ancêtres, sont une cérémonie essentielle du harrisme. Après la première guerre mondiale <sup>14</sup>, en raison d'intérêts personnels ou de divergences sur l'utilisation de la Bible et des rapports aux traditions africaines, **de nombreuses Eglises néo-harristes dissidentes ont été fondées par de nouveaux prophètes**, tels Bodjui Aké, Bébé Gra (Eglise de Bégbé), Nouveau Papa (Hozalem), Obodyi Sôbwa (Eglise chrétienne), Jonas Awi, Jean-Baptiste Mobio alias Kilomètre 17, Boto Adaï, Zaka, Marie Douhanon-Lahou (Déïma), etc. Les zones de lagunes, notamment Abidjan et ses alentours, ont été propices au développement de ces Eglises, qui ont érigé des temples en grand nombre.

Les régions centrales et occidentales de la Côte d'Ivoire ont été moins profondément christianisées que la côte et la région orientale, où les Agni (famille ethno-linguistique akan) sont des catholiques fervents. **En 2003, 12 des 15 des évêques de la Côte d'Ivoire étaient akan.** Les Kru semblent avoir été plutôt tentés par les cultes chrétiens africanisés, issus du courant harriste. De plus, les missions catholiques et protestantes s'étaient assez peu établies dans les zones forestières occidentales à cause des difficiles conditions de vie, tant physiques (maladies tropicales, humidité, insectes, etc.) que psychologiques (manque de lumière sous la canopée, isolement, absence d'infrastructures, etc.). Dans le pays baoulé, au centre du pays, le système de chefferies très organisé a maintenu les traditions religieuses locales, si bien que le christianisme a dû composer avec elles pour se diffuser <sup>15</sup>. Il s'agissait plus d'ailleurs d'établir un compromis politique entre les autorités coloniales et ces chefferies traditionnelles. A la frontière entre la zone d'influence chrétienne et celle de l'islam, dans un contexte de croyances traditionnelles maintenues, est née en 1958 une Eglise synchrétique, la Mission convergente des croyances traditionnelles au monothéisme (MCCTM) fondée par un ermite baoulé, ancien candidat du PDCI aux élections, Raphaël Kouamé-Djouman Mihin. Un autre culte synchrétique baoulé, le *tétékpan*, s'est diffusé en pays bété, gouro et yaouré.

Les **dozos**, protecteurs traditionnels des villages du Nord contre les animaux sauvages et les bandits, sont couverts d'amulettes et entourés d'une aura surnaturelle, en dépit de la foi musulmane des villageois. Ils sont les personnages emblématiques de la rébellion des **Forces nouvelles** (photo 1), qui contrôlent la zone Nord de la Côte d'Ivoire depuis le 19 septembre 2002. Les chasses aux sorcières (au sens propre), qu'ils ont organisé dans la zone Nord depuis la partition, démontre l'importance de la problématique religieuse et culturelle autochtone dans le conflit. En outre, les deux principaux dirigeants de l'aile politique cette rébellion,

---

<sup>14</sup> Harris a été expulsé au Liberia en 1915 par les autorités françaises en raison du conflit mondial. Harris prêchait pourtant l'obéissance à l'Etat colonial et appelait à la coopération de toutes les Eglises chrétiennes.

<sup>15</sup> En 1962 à Bouaké, au cœur du pays baoulé, des témoins de Jéhovah ont été victimes d'émeutes, dans la mesure où ils tentaient d'éradiquer les coutumes traditionnelles.

**Guillaume Soro Kigbafori** (sénoufo, secrétaire général des Forces nouvelles, secrétaire général de la FESCI de 1995 à 1998) et **Louis André Dacoury-Tabley** (bété, secrétaire général adjoint des Forces nouvelles, ancien secrétaire général adjoint du FPI, démis de cette fonction en 2000 pour détournement de fonds), sont **catholiques**, alors que la plupart des médias, ivoiriens et étrangers, présentent ce mouvement politique comme « dioula » et « musulman ».

**La crise ivoirienne ne saurait donc se schématiser à un affrontement entre musulmans et chrétiens, présentés comme formant deux blocs monolithiques.** Il n'en reste pas moins que des groupements religieux tentent de tirer parti des événements et que des hommes politiques manipulent aussi les fidèles pour leur combat personnel, clanique ou tribal. Ainsi, le pasteur Benjamin Boni, président de l'Eglise protestante méthodiste, a expliqué au journal *Notre Voie*, favorable au président Gbagbo, le 13 mars 2003, que les manifestations violentes qui avaient affecté la communauté française avaient été provoquées par l'attitude des autorités de la France, qui n'avaient pas condamné la rébellion des Forces nouvelles.



Photo 1 : *Dozos* lors d'un meeting des Forces nouvelles à Bouaké.

## **5. L'impasse politique de l'ivoirité**

Les thèmes de l'*ivoirité* et du patriotisme cachent une compétition féroce entre plusieurs familles ethniques : le pouvoir national devrait échoir au groupe le plus ivoirien. Comment définir cette légitimité dans un pays aux frontières récentes issues de la colonisation, où cohabitent 67 groupes ethno-linguistiques autochtones ? Les quatre familles ethno-linguistiques ivoiriennes s'étendant dans les pays voisins, chacun des groupes prétendant au pouvoir peut alors être accusé de collusion avec des puissances étrangères. Le discours politique est focalisé sur l'antagonisme Nord-Sud, mais le conflit ethnique est bien plus complexe, car il comprend plusieurs acteurs politiques, religieux et militaires aux intérêts divergents.

Après l'éviction du candidat Ouattara en 1994 le FPI s'est engagé dans une campagne de boycott des élections présidentielles pour protester contre les conditions favorables faites au candidat Bédié, président de la République par intérim. Cette campagne s'est soldée par une vingtaine de morts. La veille des élections le chef de l'état-major de l'armée ivoirienne, le

général Robert Gueï, d'ethnie yacouba (famille ethno-linguistique mandé), a été arrêté sous l'accusation de complot. **Seuls deux candidats ont participé à l'élection présidentielle de 1995 : Bédié et Wodié. Bédié, dirigeant du PDCI, a remporté 96 % des suffrages.** Les électeurs des provinces du Nord et de l'Ouest se sont massivement abstenus. L'autre candidat, Wodié, dirigeant du PIT, a finalement rallié le vainqueur, en acceptant le poste de ministre de l'Education en 1998. L'alliance paradoxale du PIT avec le PDCI, puis avec le FPI en 2000, s'explique notamment par le positionnement ambigu d'une partie de l'élite intellectuelle en faveur de l'*ivoirité*.

En dépit de l'impossibilité d'obtenir une majorité absolue sur des fondements ethniques ou religieux, les partis politiques se sont ancrés dans des logiques tribales ou claniques d'exclusion. Dans le même temps, ils tiennent un discours contradictoire sur l'unité nationale, en s'accusant mutuellement de favoriser les divisions et de ne représenter qu'une partie spécifique de la population au détriment des autres. En se montrant incapables de travailler de concert sur les grandes questions nationales, en dépit de la formation de gouvernements d'union nationale depuis janvier 2000, les grands partis politiques sont largement responsables de la crise ivoirienne. **Le chaos politique, sur fond de compétition séculaire entre les grandes familles ethno-linguistiques de la région, explique la montée en puissance des jeunes sous-officiers putschistes et des miliciens « patriotes ».**

Ces groupes violents ont en commun la jeunesse de leurs troupes et de leurs dirigeants, décalés par rapport au système politique institutionnel, ainsi que la virulence de leur discours nationaliste. **En dépit de la démocratisation du régime ivoirien, leurs actions ne se situent pas dans le champ politique institutionnel.** Elles révèlent une angoisse sourde dans un pays où l'avenir des jeunes est devenu le problème crucial, puisque les moins de 15 ans représentent plus de 45 % des habitants de la Côte d'Ivoire, dans un contexte d'effondrement rapide de l'indice de développement humain <sup>16</sup>. Du fait de la réduction des possibilités d'embauche dans les années 1990, nombre de jeunes diplômés se sont engagés dans l'armée, où le recrutement s'est effectué de plus en plus au moyen de la corruption. Ce renouvellement du corps social militaire explique l'évolution de la mentalité des sous-officiers, qui ont souvent participé aux grandes luttes estudiantines et scolaires. Ces jeunes sont extrêmement sensibles à la dégradation du statut de l'armée, devenue force supplétive de la gendarmerie pour la répression des mouvements sociaux dans les années 1990, et dont le budget a diminué de moitié en une dizaine d'années, dans un contexte de corruption massive des milieux dirigeants de l'Etat. Les engagés constituent désormais les forces vives de l'armée, car la conscription est de moins en moins pratiquée. Ces jeunes, étudiants « patriotes » ou militaires, ont été révoltés par la préférence ouverte donnée aux Akan sous le régime Bédié. Cette dérive idéologique du pouvoir ivoirien a abouti à la chute du régime civil au profit de militaires, issus des minorités ethniques, se présentant paradoxalement comme les garants de l'Etat fondé en 1960.

---

<sup>16</sup> La Côte d'Ivoire est tombée au 161<sup>e</sup> rang parmi 175 pays au début du XXI<sup>e</sup> siècle.  
CRR-Centre d'information géopolitique

## II. L'irruption violente de militaires dioulas sur la scène politique

### 1. L'instauration d'une dictature militaire en 1999

Le 1<sup>er</sup> août 1999 Ouattara, tout juste rentré d'exil, est devenu président du RDR. Le 26 août 1999 la police a ouvert une enquête sur les documents d'identité de sa mère <sup>17</sup>, et sur les siens, qui mentionnent deux lieux de naissance différents pour ses parents. Le 4 septembre 1999 l'accès à la tombe d'Houphouët-Boigny lui a été interdit par la garde républicaine. Le 11 septembre 1999 son premier meeting, prévu à Dabou, a été annulé par la direction du RDR, qui craignait son arrestation. Le 19 septembre 1999 il s'est enfui en France. Le 21 septembre 1999 il a commencé à être poursuivi par la justice pour faux et usage de faux documents administratifs. En revanche, le 28 septembre 1999 un juge de Dimbokro lui a délivré un certificat de nationalité, permettant ainsi à la nouvelle direction du RDR de se faire enregistrer par les autorités. Mais, le 27 octobre 1999 ce certificat a été annulé par la justice. Ce même jour, toute la direction du RDR a été emprisonnée à la suite d'une violente manifestation. **Le 12 novembre 1999 seize dirigeants du RDR ont été condamnés à des peines de prison ferme** (un à deux ans), dont Henriette Diabaté, secrétaire générale du parti et ancien ministre de la Culture, et quatre députés.

Le 29 novembre 1999 un mandat d'arrêt a été émis à l'encontre d'Ouattara par un juge du Tribunal de première instance d'Abidjan. **Ouattara est devenu un symbole pour les Dioulas**, qui étaient soumis, sur l'ensemble du territoire national, aux brimades systématiques et au racket des forces de l'ordre lors de contrôles de documents d'identité. **En novembre 1999, à la suite de violents incidents à Tabou, 13 000 Burkinabè ont été expulsés de leurs terres par des villageois autochtones kru.** Le 30 novembre 1999 un décret présidentiel a interdit les manifestations pour une durée de six mois. A la fin de l'année 1999 la population ivoirienne redoutait un embrasement dû à l'attitude intransigeante du régime, qui refusait de gracier les dirigeants du RDR pour la fête de Noël. Le 24 décembre 1999, lorsque des militaires mécontents de leur solde, pour la plupart des membres de la Force d'intervention rapide para-commando (FIRPAC) de retour de la mission onusienne en République Centrafricaine (MINURCA), ont pris le pouvoir, personne n'est allé à la rescousse du président Bédié. Le 26 décembre 1999 ce dernier s'est enfui à Paris, d'où est alors rentré Ouattara le 30 décembre après l'annulation des poursuites à son encontre et la libération des militants du RDR emprisonnés.

Les putschistes étaient des sous-officiers avec lesquels le président Bédié avait refusé de négocier, rompant avec les méthodes d'Houphouët-Boigny qui avait érigé le « système de l'enveloppe » en principe de règlement des crises avec l'armée en 1973, 1975 et 1977. Bédié avait évincé tous les officiers suspects de sympathies pour Ouattara et avait placé des officiers supérieurs akan à presque tous les postes-clé (notamment à la direction des régions militaires). **Un seul chef putschiste appartenait à la famille ethno-linguistique akan.** Ces jeunes sous-officiers étaient révoltés par la préférence akan, qui menaçait leur carrière, et par les détournements de fonds énormes effectués par l'entourage présidentiel, alors qu'ils venaient de suivre des stages de civisme et de bonne gouvernance à la MINURCA. **Dépourvus d'idéologie et de pratique politiques, les jeunes putschistes ont fait appel à des officiers pour exercer le pouvoir.** Le général Robert Gueï est devenu le chef du **Comité national de salut public (CNSP)**, nouvelle instance suprême du pouvoir.

---

<sup>17</sup> Une carte d'identité de 1982 portant le nom de Nabintou Ouattara et une autre de 1990 établie sous le nom de Nabintou Cissé.

Les motivations de ces officiers étaient pourtant très différentes de celles des jeunes putschistes. La plupart de ces officiers avaient exercé de hautes fonctions politiques et administratives sous le régime d'Houphouët-Boigny, avaient été membres du PDCI comme Robert Gueï, et avaient été plus ou moins écartés par Bédié. Méfiants quant à la restauration possible du pouvoir du PDCI, **les sous-officiers putschistes ont fondé des groupes armés parallèles à l'institution militaire légale pour contrôler les officiers investis du pouvoir civil. Pour se financer, ces groupes armés illégaux se sont transformés peu à peu en groupes mafieux**, aux noms évocateurs, pratiquant la justice expéditive: **Camorra, Brigade rouge, Cosa Nostra**, etc. Les désertions massives de militaires en armes ont aussi contribué à affaiblir l'armée. Près de la moitié des effectifs des casernes de la région d'Abidjan ont déserté avec leurs équipements et se sont dispersés dans le pays. Loin de restaurer la légalité républicaine, objectif affiché du nouveau régime, les sous-officiers putschistes ont contribué à la montée de la violence et de l'arbitraire dans la vie quotidienne des Ivoiriens, tandis que les officiers du CNSP renouaient avec les pratiques de corruption. **Les hauts gradés du régime Bédié ont été rapidement intégrés dans les rouages décisionnels de la dictature militaire**. Ainsi, le général Emile Constant Bombet, ministre de l'Intérieur sous la présidence Bédié, est devenu conseiller officieux du colonel Grena Mouassi, ministre de l'Intérieur sous le nouveau régime et membre du CNSP.

Après le pillage de commerces et les vols de véhicules particuliers perpétrés par des groupes de militaires pendant plusieurs jours, l'armée a connu son heure de gloire et a remplacé concrètement toutes les autres instances institutionnelles. Elle a ainsi ramassé symboliquement les ordures d'Abidjan, prétendant nettoyer le pays de la corruption. Les foules ont accouru dans les casernes pour solliciter, dans tous les domaines, l'intervention de l'armée, dont les cadres se sont mis à régler les conflits du travail, les disputes familiales, etc. L'équipe nationale de football a même été rééduquée dans un camp militaire après sa défaite à la coupe d'Afrique. La lutte contre le banditisme a été effectuée par des opérations punitives violentes sans procédure judiciaire. Le CNSP a créé un organe de lutte contre la criminalité, le **PC Crise**, dont les pratiques étaient peu éloignées des groupes paramilitaires. **Les dozos, qui formaient notamment le service d'ordre du RDR à Abidjan, sont devenus de véritables auxiliaires de police**.

La solde des militaires a été augmentée de 30 %. Or, dès la mi-janvier 2000, les caisses de l'Etat étaient vides. Les rues des villes et les routes de campagne sont devenues des zones dangereuses, où **les militaires ont commencé à se livrer au racket** des passants et au vol des véhicules tout terrain. Les chefs d'entreprise ont été contraints de verser des contributions à ces groupes armés. Rapidement, les Ivoiriens ont été confrontés à un climat de violence quotidienne et à une hausse des prix constante, due notamment à la désorganisation de l'économie et à la fuite des entreprises. Les journalistes ont commencé à être persécutés.

Le **4 janvier 2000** le général Gueï a formé un **gouvernement d'union nationale** avec les principaux partis politiques, à l'exclusion du PDCI. Cependant, ce même jour, les quatre ministres du FPI ont démissionné en critiquant la **participation importante du RDR à ce gouvernement (12 ministres proches ou membres sur 22)**. A la mi-janvier deux ministres supplémentaires ont été accordés au FPI, qui a réintégré le gouvernement. Le RDR s'est pourtant retrouvé isolé dans la Commission consultative constitutionnelle électorale (CCCE), créée le 12 janvier 2000 pour rédiger une nouvelle constitution, un nouveau code électoral et une charte des libertés. En effet, les conclusions des sept sous-commissions de la CCCE étaient au diapason avec les grandes organisations politiques et syndicales (PDCI, FPI, PIT, SYNATRES, FESCI, etc.) et la grande presse (*La Voie, Le National, L'Oeil du peuple*, etc.),

qui se déchaînaient contre les « étrangers », la fraude électorale et l'invasion de la Côte d'Ivoire par les pays voisins <sup>18</sup>. Tous s'accordaient sur la nécessité d'empêcher la fraude sur les cartes d'identité, dont ils accusaient le ministre de la Sécurité intérieure, le général Lansana Palenfo, proche du RDR. Le 11 mars 1999 Ouattara a déclaré à la presse: «*Je me demande qui est le fraudeur dans cette affaire. Vous savez, les mensonges à l'endroit du peuple, c'est de la fraude.*» Le 14 mars 1999, dans une lettre ouverte, le président de la LIDHO a dénoncé la délivrance massive de cartes d'identité à des étrangers, alors que de nombreux membres du RDR étaient arrêtés pour utilisation de faux documents d'identité.

A la suite du coup d'Etat avorté du 15 mai 2000, Gueï, président du CNSP, a dissout les groupes de militaires incontrôlés et de *dozos* dès le 22 mai. Cette décision n'a pas été appliquée. Il a assis son pouvoir sur sa garde personnelle, dirigée par le lieutenant Laurent Boka Yapi, chef de la Brigade rouge (environ 400 hommes), sur les officiers supérieurs, sur l'ethnie yacouba et sur une partie des membres du PDCI. Le **18 mai 2000** il a placé huit des neuf membres du CNSP dans le gouvernement, ainsi que des membres du PDCI. **Le RDR a été exclu du gouvernement <sup>19</sup> en raison de ses liens supposés avec le Conseil national islamique (CNI).** Le 27 mai 2000 l'imam Aboubacar Fofana, s'exprimant au nom du Conseil supérieur des imams, a interpellé le général Gueï sur les persécutions subies par les Dioulas: «*C'est notre communauté qui a été victime des retraits abusifs des cartes d'identité, quelquefois elles ont été déchirées sans un procès-verbal de retrait. Parce qu'ils portent un boubou, qu'ils s'appellent Coulibaly, des agents en tenue prennent leur carte d'identité et les déchirent.*» **Les membres de la FESCI se sont divisés entre les partisans du FPI et ceux du RDR, et ont commencé à s'entretuer à coups de machette.** Après un coup d'Etat avorté le 4 juillet 2000 le CNSP a interdit les manifestations (7 juillet), arrêté 35 militaires et placé en garde à vue 4 dirigeants du RDR pendant deux jours (12-14 juillet).

## **2. L'éviction sanglante des militaires et des Dioulas du pouvoir politique**

**Malgré ces évidentes dissensions, le RDR et tous les partis politiques, à l'exception de l'Union sociale-démocrate (USD), ont appelé à ratifier par référendum le projet de constitution** présenté par la CCCE. Cette constitution a reconduit un **régime présidentiel**, dont le président devrait «être Ivoirien de naissance, de père et de mère eux-mêmes Ivoiriens de naissance». L'Assemblée nationale ne pouvait plus être dissoute, ce qui était une incitation au règlement des crises politiques par l'armée. **Les 23 et 24 juillet 2000 la constitution <sup>20</sup> et le code électoral ont été adoptés par référendum à une large majorité (86,53 %) et avec une bonne participation des électeurs (65,05 %).** Charles Josselin, ministre français de la Coopération, ayant souligné les risques pesant sur la candidature future d'Ouattara, la FESCI, soutenue par le PDCI et le FPI, a organisé une manifestation contre «ADO <sup>21</sup> le Mossi» devant l'ambassade de France le 27 juillet 2000. Le même jour le CNSP a interdit une conférence d'Ouattara et l'a empêché de se rendre en France. A l'inverse, le 31 juillet 2000 des militants du Forum des jeunes, organisation proche du RDR, ont fait un *sit-in* de soutien au gouvernement français devant l'ambassade de France. La police est intervenue violemment contre ces manifestants, qui ont déploré de nombreux blessés graves. En revanche, **les membres de la FESCI et les miliciens patriotes pouvaient frapper les Dioulas à coups de machette en toute impunité.**

---

<sup>18</sup> D'autant que le Mali, pays démocratique et sahélien, condamnait fermement le coup d'Etat militaire ivoirien.

<sup>19</sup> Ouattara a refusé la participation, proposée par Gueï, d'Henriette Diabaté à ce gouvernement, comme seul ministre du RDR.

<sup>20</sup> Cette constitution a été promulguée le 1<sup>er</sup> août 2000.

<sup>21</sup> ADO sont les initiales d'Alassane Dramané Ouattara.

En août 2000 le général Gueï, Laurent Dona-Fologo (PDCI), Gbagbo (FPI), Ouattara (RDR) et Wodié (PIT) ont déclaré leur intention de former un gouvernement d'union nationale, quel que soit le résultat de l'élection présidentielle. Le général Gueï, qui n'imaginait pas d'autre président que lui-même <sup>22</sup>, mais qui était dépourvu d'organisation politique pour soutenir ce dessein, a alors demandé l'investiture du PDCI pour être candidat à l'élection présidentielle de 2000. La majorité du PDCI a refusé d'accorder cette faveur à celui qui l'avait chassé du pouvoir par un putsch. La convention du PDCI a désigné à sa place un autre militaire, le général Bombet, et a rejeté les candidatures de Bédié et de Lamine Fadika. Avec l'aide de dissidents de ce parti, conduits par Balla Keita, le président Gueï a formé un nouveau parti dévoué à sa cause personnelle, l'**Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI)**. Puis, il a décidé le report de la date de l'élection présidentielle au mois d'octobre 2000 pour avoir le temps d'organiser sa campagne.

**Les 17 et 18 septembre 2000 une tentative de complot dit du « cheval blanc » a été déjouée.** Celle-ci aurait été menée par le **sergent-chef Ibrahim Coulibaly alias IB** ou Major, un des dirigeants putschistes de décembre 1999, **Dioula d'ethnie koyaka et chef de la Cosa Nostra, ancien garde du corps des enfants d'Ouattara**, et en fuite au Burkina Faso. Six membres de la Garde présidentielle ont été arrêtés, dont un autre ancien putschiste dioula, le **sergent Chérif Ousmane**. Ousmane est originaire de Danané, près de Man, la ville de Gueï dans l'est du pays, mais il a vécu chez son tuteur à Bouaké à partir de l'âge de douze ans <sup>23</sup>. Trois de ses complices, emprisonnés avec lui à la poudrière d'Akouédo, ont été couchés devant lui sur des lits de paille, attachés avec des barbelés et recouverts de briques. Des militaires de la Brigade rouge ont enflammé la paille et ont jeté de l'acide sur les corps brûlés. Ousmane a été sévèrement torturé (en particulier, ses dents ont été cassées avec des pinces), mais épargné <sup>24</sup>. Accusés d'avoir commandité ce complot, les généraux dioulas Lansana Palenfo et Abdoulaye Coulibaly, respectivement n° 2 et n° 3 du régime, ont trouvé refuge à l'ambassade du Nigeria et ont fait l'objet d'un mandat d'arrêt international.

Tirant parti de ce complot, **Gueï a instauré l'état d'urgence et a interdit les activités politiques jusqu'à la publication de la liste des candidats à l'élection présidentielle. La campagne s'est alors réduite à un débat sur l'opportunité de la candidature d'Ouattara.** Les Dioulas ont fait l'objet d'un regain de brimades et d'insultes de la part des groupes armés. Le 28 septembre 2000 une coalition d'organisations anti-Outtara, dont le FPI, la FESCI et la LIDHO, a manifesté devant le Palais présidentiel. Des milliers de Burkinabés se sont enfuis de leurs plantations vers le port de San Pedro en raison des persécutions infligées par les Kru. En signe de protestation, le 2 octobre 2000 une quarantaine de militants du RDR ont pénétré dans l'ambassade de Côte d'Ivoire à Paris et y ont déclenché un incendie.

Le 6 octobre 2000 la Cour suprême, inféodée à Gueï, a annoncé le rejet de la candidature Outtara, dont les pièces d'état civil étaient « entachées de doute », mais aussi des cinq candidats membres du PDCI. Ainsi, le général Bombet ne justifiait pas « de la bonne moralité et de la bonne probité » nécessaires pour avoir été mis en examen par la justice dans une affaire de détournement de fonds. Comme il n'avait pas été condamné, la Cour a déclaré que la morale était au-dessus du droit. La candidature de Bédié a été rejetée au motif que son certificat médical n'avait pas été délivré en Côte d'Ivoire, or la junte militaire ne l'avait pas

---

<sup>22</sup> Le leitmotiv de ses discours consistait à affirmer qu'il rendrait le pouvoir aux civils et qu'il n'avait pas d'ambition politique.

<sup>23</sup> Le père d'Ousmane est un musulman d'Odienné et sa mère une chrétienne de Touba.

<sup>24</sup> Il a été libéré après l'élection présidentielle du 20 octobre 2000.

autorisé à rentrer d'exil. Le PDCI, le RDR et le CNI ont appelé à l'abstention, tandis que l'Union européenne a cessé de verser des subventions pour l'organisation des élections. **Seuls cinq candidats ont été sélectionnés par la Cour suprême : Gueï (UDPCI), Gbagbo (FPI), Wodié (PIT), Mel Eg de l'Union démocratique et citoyenne (UDCY) et Nicolas Dioulo (indépendant).**

**Les 24, 25 et 26 octobre 2000 des émeutes ont ébranlé Abidjan à la suite de la proclamation de la victoire de Gueï** par un agent du ministère de l'Intérieur. Gueï a fait interrompre le décompte des voix et a ordonné à la Brigade rouge l'arrestation du président et des membres de la Commission nationale électorale <sup>25</sup>. **La Brigade rouge <sup>26</sup> a mitraillé une foule de centaines de milliers de manifestants et exécuté des dizaines de militants du FPI.** Puis, des milliers de partisans du RDR ont défilé à leur tour à Abidjan, Bouaké et Korhogo. **Les gendarmes ont pris parti pour les émeutiers et ont occupé le siège de la radio-télévision nationale.** Des combats à l'arme lourde ont opposé différents groupes de militaires. Gueï s'est alors enfui en hélicoptère. Les vrais résultats finalement rendus publics montraient la fragilité de la légitimité du nouveau président: **Gbagbo avait obtenu 59 % des suffrages, mais le taux d'abstention était de 63 %** (carte 2). La France a reconnu la victoire de Gbagbo. **Le PDCI a accepté de participer au nouveau gouvernement** (4 ministres), **ainsi que le PIT** (2 ministres). Ce gouvernement de 23 ministres, en majorité des enseignants du FPI, se voulait diversifié au plan ethnique, avec un Premier ministre agni, un ministre des Finances et un ministre des Affaires étrangères dioulas, un ministre de l'Éducation et un ministre de la Famille baoulé, un ministre de l'Intérieur et un ministre de la Défense dida. **Le RDR a refusé de s'y associer.**

### **3. Les premiers massacres massifs de Dioulas**

**Dès l'annonce de l'investiture de Gbagbo, le 26 octobre 2000, les militants du RDR se sont affrontés aux militants du FPI soutenus par les gendarmes dans les quartiers Abobo, Cocody et Yopougon à Abidjan. En représailles, les gendarmes et les militants de la FESCI se sont livrés à un vaste pogrome dans les maisons des Dioulas.** Lors d'une rafle, un officier de gendarmerie ayant été blessé, des dizaines de Dioulas, qui avaient été conduits au camp d'Abobo, ont été exécutés par les gendarmes, qui, pendant la nuit, ont jeté les corps dans la lagune. Seuls deux rescapés blessés ont pu témoigner. 57 corps de militants du RDR ont été retrouvés dans la lagune du quartier Yopougon. Le bilan serait de 155 tués, 50 disparus et 316 blessés <sup>27</sup>. La villa d'Ouattara, gardée par des *dozos*, a été attaquée par des gendarmes. Celui-ci a pu se cacher avec ses partisans dans la résidence de l'ambassadeur d'Allemagne. Des faits semblables, accompagnés d'incendies et de pillages des maisons de Dioulas, ont été recensés dans plusieurs villes du pays, comme Daloa, Bouaké, Gagnoa, Divo, Issia, San Pedro. À l'inverse, à Odienné, dans le nord du pays, des militants du RDR ont saccagé et pillé les domiciles et les véhicules de représentants des autorités, ainsi que des restaurants et des églises.

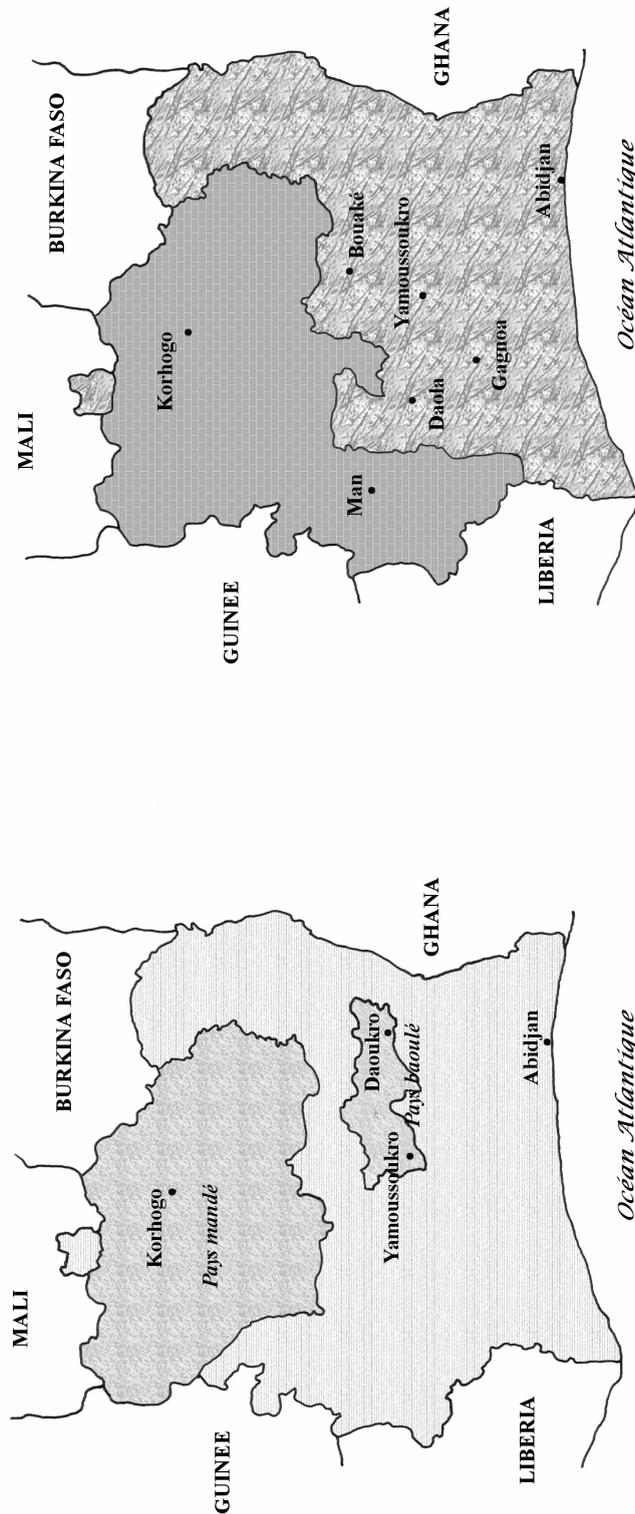
---

<sup>25</sup> La Commission nationale électorale (CNE) a été créée le 9 août 2000 par le général Gueï.

<sup>26</sup> Boka Yapi s'est enfui au Bénin, où il est décédé le 18 avril 2003.

<sup>27</sup> Les chiffres sont différents selon les sources, mais le nombre de tués est de l'ordre de la centaine de morts.

## Carte 2 L'élection présidentielle du 22 octobre 2000 en Côte d'Ivoire



La participation :

 moins de 20 %

 plus de 20 %

Le candidat majoritaire :

 Robert Guei

 Laurent Gbagbo

d'après : GAULME François, "Côte d'Ivoire : la logique des urnes et celle de la violence", Afrique contemporaine, 2000.

Le 30 octobre 2000 le président Gbagbo a formé un gouvernement composé de 18 ministres du FPI, mais aussi de 3 ministres du PDCI (5 à partir du 4 mars 2001) et de deux ministres du PIT. Le RDR martyr ne participait pas à ce gouvernement. Gbagbo a essayé d'atténuer sa mauvaise image au plan international en organisant le 9 novembre 2000 une journée de deuil au stade d'Abidjan pour les victimes dioulas. Cependant, Ouattara a été hué par la foule aux cris de « *Mossi dehors!* ». Le 13 novembre 2000 Gueï est sorti de la clandestinité et a rencontré Gbagbo à Yamoussoukro. Evincé de la course présidentielle, Ouattara a souhaité se présenter aux élections législatives. Cependant, le 30 novembre 2000 la Cour suprême a rejeté sa candidature dans la circonscription de Kong, ville historique du nord du pays (capitale d'un ancien royaume mandingue puissant). En réaction, **la population de Kong s'est révoltée et a chassé les représentants de l'Etat et les forces de l'ordre**. Le RDR s'est alors retiré du processus électoral. Sa marche du 4 décembre 2000 étant interdite, ce parti a regroupé ses partisans dans le stade Houphouët-Boigny d'Abidjan. Ce rassemblement a dégénéré en émeute. **Une chasse aux Dioulas a été ensuite déclenchée dans Abidjan par les gendarmes, les policiers et les milices patriotes** de la mouvance du FPI. La commission d'enquête de l'ONU a confirmé l'implication des services de sécurité officiels dans les viols et tortures (302 personnes au moins ont été détenues à l'Ecole de la police), ainsi que dans la centaine de décès recensés<sup>28</sup>. **Des lieux de culte ont été incendiés**. Les habitants de Kong ont hissé le drapeau du Burkina Faso. Le président Gbagbo a décrété l'état d'urgence et le couvre-feu.

En dépit de l'intervention de l'armée pour les opérations de vote, les élections législatives du 10 décembre 2000 n'ont pas pu se tenir dans 29 circonscriptions du Nord. Le RDR a boycotté les élections. Le taux d'abstention a été de 67 %. **Les 7 et 8 janvier 2001 un nouveau complot, dit de «la Mercedes noire», a été attribué au RDR, et a justifié de nouvelles rafles contre les Dioulas**. Recherchés, le sergent Ousmane, l'adjudant **Tuo Fozié**, le caporal Diarrasouba dit Zaga Zaga, et d'autres militaires dioulas, putschistes de décembre 1999, se sont enfuis à l'étranger (au Burkina Faso ?). Ce même mois, aux élections partielles dans les 29 circonscriptions du Nord, le taux d'abstention a atteint 87 %. **Aucun député RDR n'a été élu à l'Assemblée nationale en 2000-2001** (à l'exception de 4 dissidents de ce parti).

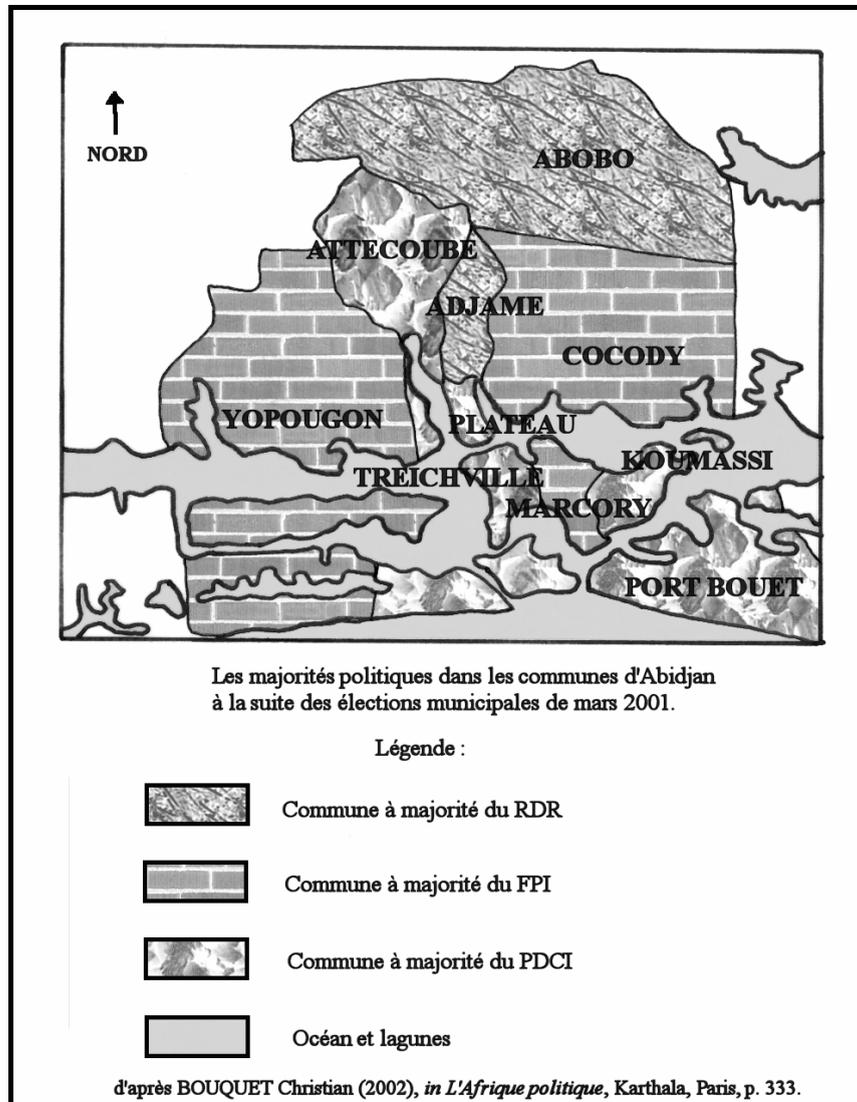
**Aux élections municipales du 25 mars 2001**, auxquelles le RDR avait décidé de participer, le taux d'abstention a été de 61 %. **Le RDR est apparu comme le premier parti du pays avec 27 % des suffrages et 32 % des communes remportées**. A Abidjan, où le FPI avait obtenu 24 circonscriptions législatives sur 25 (la dernière ayant été conquise par le PIT), le RDR a obtenu 29 % des suffrages et deux communes, Adjamé et Abobo, quartier d'habitations précaires où se concentrent les Dioulas, qui forment la majorité des habitants de la ville (carte 3). Pis, le RDR a gagné les villes symboliques de ses ennemis: Bouaké, capitale du pays baoulé, la deuxième ville du pays, fief du PDCI; Man, la ville de Gueï, capitale des Yacouba, dans l'est du pays; Gagnoa, la ville de Gbagbo, capitale des Bété, fief du FPI; le port cacaoyer de San Pedro, perdu par le PDCI. Le RDR a dû ces dernières victoires à la désunion de ses adversaires, FPI, PDCI et indépendants (souvent des partisans de Gueï). Ainsi, à Bouaké, deux candidats rivaux du PDCI avaient obtenu 52 % des suffrages et le FPI 6 %, contre 42 % pour le RDR. **Ces élections libres et ouvertes ont montré clairement que ni le FPI, ni le PDCI, ni l'UDPCI ne pouvaient conquérir seuls le pouvoir, si les électeurs dioulas participaient au vote**. Aussi, plutôt que de s'allier entre eux, les militants de ces organisations ont exigé la diminution du corps électoral, qui serait gonflé par des dioulas étrangers, en appliquant l'article 35 de la constitution aux électeurs. Ceux-ci devraient

---

<sup>28</sup> Selon les établissements sanitaires les victimes étaient de 95 morts, dont 33 tués par balles, de 56 blessés par balles et de 62 traumatisés crâniens.

prouver qu'ils étaient nés de père et de mère ivoiriens, ce qui excluait de nombreux habitants semi-nomades des zones sahéliennes. Mais, **les Dioulas ont aussi appris par ces élections qu'ils représentaient une force incontournable en Côte d'Ivoire.**

Carte 3



En août 2001 sept gendarmes jugés pour le massacre des 57 Dioulas retrouvés dans la lagune au quartier Yopougon ont été acquittés après quatre jours d'audition. Le procès a eu lieu au camp central de la gendarmerie d'Agban. Le procureur était un militaire, qui avait participé à la répression du complot du «cheval blanc » en septembre 2000. Aucun témoin n'a osé se présenter au procès. Le président Gbagbo a lancé un Forum de réconciliation nationale, qui s'est tenu du 9 octobre au 18 décembre 2001. Ce Forum a repris les sempiternels débats sur l'*ivoirité* et le cas Ouattara, alors que **le racket, les brimades et les meurtres à l'encontre des Dioulas et des immigrés se poursuivaient quotidiennement dans tout le pays, de la part des gens en uniforme (policiers, douaniers, gendarmes, militaires) et des milices patriotes.** Les commerçants devaient affronter régulièrement les brimades et le racket des forces armées au cours de leurs déplacements.

A l'été 2002 les Dioulas et les étrangers devaient subir des files d'attente interminables exposées au soleil pour déposer aux autorités des documents nécessaires à la délivrance de cartes d'identité et de séjour. Leur humeur était à la révolte. Le président Gbagbo tentait par ailleurs de calmer le RDR, et notamment ses jeunes militants du Nord, qui appelaient à la partition du pays. **Les autorités ivoiriennes ont ainsi délivré un certificat de nationalité à Ouattara**, qui ne lui permettait pas de se présenter aux élections présidentielles, puisqu'il fallait que ses parents soient aussi reconnus Ivoiriens. Les données fournies par Ouattara concernant ceux-ci n'apparaissent toujours pas fiables: sa mère serait Nabintou Cissé ou Nabintou Ouattara; son père serait né à Kong ou à Banfoura au Burkina Faso, où il est enterré dans la localité de Sindou; Ouattara n'a pas de case à Kong contrairement aux coutumes familiales ivoiriennes. Cependant, cet acte d'apaisement symbolique a entraîné **la participation du RDR au gouvernement formé le 5 août 2002**. Ce gouvernement comprenait 20 ministres du FPI, 6 du PDCI, 4 du RDR, 2 du PIT, 1 de l'UDPCI et 3 indépendants. La répartition ethnique était de 20 Akan, 7 Bété et 7 Dioulas.

### **III. La partition de la Côte d'Ivoire entre le Nord et le Sud**

#### **1. Le succès fulgurant de la rébellion nordiste**

Les partisans de l'UDPCI étaient furieux du traitement réservé à leur parti dans le gouvernement formé en août 2002, d'autant que ce même mois leur secrétaire général, Balla Keita, ancien ministre de Houphouët-Boigny et ancien conseiller spécial de Bédié, a été assassiné dans des circonstances mystérieuses à Ouagadougou. Par ailleurs, les sous-officiers putschistes de décembre 1999 estimaient avoir commis une erreur fatale en remettant le pouvoir à des officiers supérieurs ayant emboîté le pas xénophobe des partis traditionnels. Leur stratégie devait désormais être la prise et l'exercice du pouvoir par eux-mêmes. Certains d'entre eux ont organisé une conspiration au Burkina Faso. A ce groupe participaient notamment le sergent Ibrahim Coulibaly alias IB (d'ethnie koyaka, ex-chef de la Cosa Nostra), l'adjudant Tuo Fozidé (d'ethnie mandingue), le sergent Chérif Ousmane, l'adjudant-chef Messamba Koné, le sergent-chef Irénée Kablan, le caporal Oumar Diarrasouba alias Zaga-Zaga, le sergent-chef Souleymane Diamandé alias La Grenade, le sergent Ouattara Issiaka alias Wattao (d'ethnie koulango, ex-membre de la Cosa Nostra), le caporal-chef Adama Coulibaly Bachir alias Adams (ex-membre de la Cosa Nostra), le sergent-chef Bamba Kassoum alias Kass (d'ethnie koyaka), Koné Zakaria, etc. Leurs troupes étaient constituées de militaires recrutés sous le régime de Gueï puis démobilisés, appelés *zinzins* ou *bahéfoués*.

La branche politique de la conspiration a été confiée à Guillaume Soro Kigbafori <sup>29</sup>, alias Docteur Koumba, d'ethnie sénoufo et de confession catholique, qui avait fondé le Forum international des étudiants francophones (FIEF) sous le régime Gueï et qui s'était exilé en décembre 2000. Il était assisté par Louis André Dacoury-Tabley, d'ethnie bété et de confession catholique, co-fondateur du FPI, écarté du poste de secrétaire général adjoint du FPI en 2000 en raison de son refus de faire alliance avec le PDCI et pour détournement de fonds. Le général Padjofé, qui s'était réfugié au Burkina Faso lors de la répression de la tentative de coup d'Etat de janvier 2001, a déclaré que le régime burkinabé avait fourni aux rebelles ivoiriens des armes, des instructeurs et une assistance de 125 soldats, dont 38 officiers, pour attaquer la Côte d'Ivoire. Il a aussi accusé Ouattara d'avoir financé les moyens de communication sophistiqués dont étaient équipés les rebelles.

---

<sup>29</sup> Voir aussi page

Une mutinerie dans l'armée a éclaté le 19 septembre 2002 à Abidjan, Bouaké et Korogho. A Abidjan, sous la direction clandestine de Wattao et de Soro, les mutins ont attaqué à l'arme lourde les camps de la gendarmerie, les principaux postes de police et les locaux de la brigade anti-émeutes à Yopougon. **Gueï a été assassiné devant la cathédrale d'Abidjan le jour même.** Sa famille a été massacrée à son domicile. Le meurtre du ministre de l'Intérieur, Emile Boga Dougou, ce même jour à son domicile, pourrait aussi avoir été perpétré par des militaires ou des miliciens, et pourrait relever d'un règlement de compte interne au FPI. Fuyant la contre-offensive du pouvoir, **les mutins d'Abidjan se sont repliés vers Bouaké, où un groupe de militaires démobilisés dioulas (en provenance du Burkina Faso ?), dirigés par IB (?), Ousmane et Kass, a réussi à s'imposer.** IB aurait été grièvement blessé et a été évacué au Burkina Faso. Les **Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI)** ont attaqué Bouaké à l'arme lourde sans succès. Le 22 septembre 2002 l'armée française a obtenu l'autorisation des rebelles pour l'évacuation des ressortissants français, et aurait empêché les FANCI de poursuivre leur offensive sur Bouaké.

Des colonnes de civils baoulé en fuite ont été stoppées par les barrages érigés par les rebelles à la sortie de Bouaké. Mais **des centaines de milliers de personnes ont fui le Nord du pays, en particulier des Baoulé, pour se réfugier dans le Sud et à Abidjan, dont la population a doublé depuis la guerre.** Les 6 et 7 octobre 2002 les FANCI ont repris les combats et ont tué le chef rebelle Zaga-Zaga, mais elles n'ont pas pu reprendre Bouaké où les mutins avaient eu le temps de consolider leurs défenses. **Pendant cette offensive, le 6 octobre 2002, 40 gendarmes, 30 de leurs enfants et 5 civils ont été exécutés sommairement dans la prison du 3<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de Bouaké par des zinzins et des dozos** <sup>30</sup>. En outre, **37 femmes baoulé ont été violées publiquement à Bouaké.** En novembre-décembre 2002 les rebelles et les *dozos* se sont livrés à des **chasses aux sorcières** <sup>31</sup> à Bouaké. En représailles à ces graves persécutions, **des troupes gouvernementales ont commis des massacres de Dioulas à Daloa en octobre 2002, à Monoko-Zohi en novembre 2002 et à Man en décembre 2002.**

**En quelques jours, les rebelles ont réussi à contrôler tout le Nord de la Côte d'Ivoire, soit environ 40 % du territoire national. Des dizaines de milliers de ressortissants présumés du Burkina Faso et du Mali ont été expulsés vers la zone Nord du pays. Dans la zone Sud les forces de sécurité, les militaires et les miliciens patriotes ont commencé à terroriser systématiquement les Dioulas.** Dès la tombée de la nuit à Abidjan ceux-ci pénétraient dans les maisons de ceux-ci pour les racketter, les maltraiter, les enlever ou les violer. Les personnes qui circulaient sur la voie publique après 19 heures risquaient d'être abattues par ces groupes armés. Tous les véhicules immatriculés dans le Nord (Bouaké : 04) sont fouillés et leurs occupants rackettés. Les contrôles de police sont devenus incessants. Les FANCI ont dressé des barrages sur les routes qui mènent vers le Nord. **En décembre 2002, de Bouaké à Abidjan, soit une distance de 350 kilomètres, il fallait franchir 80 barrages** (surnommés « les mange mille ») **et verser de l'argent à chaque arrêt aux militaires, gendarmes et miliciens.** Les vols aériens et le trafic ferroviaire vers Bouaké ont été interrompus. A partir de l'automne 2002 les personnes en provenance du Nord devaient déclarer aux FANCI fuir les exactions des rebelles et dissimuler les laissez-

---

<sup>30</sup> Une liste non exhaustive des victimes de ce massacre figure en annexe d'un rapport spécial d'*Amnesty International*. Les rebelles voulaient se venger de la répression du complot du Cheval blanc, de celle du complot de la Mercedes noire et du massacre de Yopougon du 26 octobre 2000. Les gendarmes avaient cohabité avec les mutins pendant trois semaines sans confrontation. Une quarantaine de gendarmes ayant survécu au massacre ont été libérés contre de fortes rançons en décembre 2002.

<sup>31</sup> Au sens propre du terme.

passer délivrés par ces derniers. **Dans les campagnes des milliers de familles dioulas ont été chassées de leurs terres à la veille des récoltes par leurs voisins autochtones.** Un grand nombre de ces familles se sont installées de manière précaire en milieu urbain. Par exemple, à quelques kilomètres de Gagnoa, des centaines de familles dioulas, spoliées de leurs terres par les planteurs bété, ont été regroupées dans un camp spécial (site de l'ANADER). La concentration de ces populations dans certains quartiers urbains et sur des sites spéciaux augmente les risques de persécutions émanant des groupes armés, en particulier des milices patriotes.

Les **milices patriotes** ont été constituées au début par des militants de la FESCI, mais elles attirent désormais des jeunes de tous les milieux sociaux. Les dirigeants de ces milices patriotes, financées par les extorsions de fonds auprès des particuliers et des entreprises, mènent grand train de vie, à la manière des chefs de gangs. **Charles Blé Goudé**, surnommé le « général de la jeunesse », secrétaire général de la FESCI depuis 1998, est dirigeant de ces milices, en tant que président de l'**Alliance des jeunes patriotes pour le sursaut national (AJSN)**, à laquelle appartient le **Congrès panafricain des jeunes patriotes (COJEP)**, une des trois principales fédérations actuelles de jeunes patriotes qu'il préside aussi. Elles agissent en toute impunité, dressent des barrages et n'hésitent pas à terroriser les populations des zones urbaines à majorité dioulas. Une bonne partie des troupes des FANCI (19 000 hommes dont 8 000 gendarmes, renforcées par 3 000 jeunes en décembre 2002) et surtout les milices patriotiques (environ 50 000 individus) estiment que l'armée française <sup>32</sup> est responsable de la partition du pays, l'accusent d'avoir armé les rebelles et de les avoir laisser s'implanter dans le Nord du pays, avec l'aide de mercenaires étrangers.

## **2. La restructuration politique de la zone Nord par les rebelles**

Le **1<sup>er</sup> octobre 2002** Fozié est apparu à la télévision et a annoncé la formation du **Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI)**, l'organisation des rebelles qui prenait le pouvoir dans le Nord du pays. Il a demandé la démission de Gbagbo, considéré comme un usurpateur. **Le MPCI se présente comme un parti ivoirien et non comme une organisation séparatiste dioula.** Cette organisation est dirigée par des anciens putschistes du régime de Gueï, comme Fozié, Ousmane et IB, qui ont été rejoint par des déçus de la politique ivoirienne, comme Soro, ex-candidat RDR non élu en mars 2001, et Dacoury-Tabley, un des fondateurs du FPI <sup>33</sup>. Soro est le secrétaire général de cette organisation et Dacoury-Tabley en est le chargé des relations extérieures. Le 21 octobre 2002 le MPCI a créé **une chaîne de télévision, *Télé Mutin***, qui empruntait le canal de diffusion de la télévision nationale (RTI). Le MPCI s'est aussi doté d'un organe de presse: **le journal *Liberté***. Les véhicules des collectivités publiques et des organismes étrangers (instituts de recherche et de coopération notamment) ont été réquisitionnés par les rebelles et repeints avec le logo du MPCI. A Bouaké les groupes rebelles ont aussi inscrit leurs noms sur ces véhicules : Guépard (groupe d'Ousmane), Cobra, Force pure, Corridor Sud, Cosa Nostra, Ninja noir, Delta force, Anaconda, Armée rouge, etc. L'essence est devenue rare à cause du blocus des FANCI, et peu de véhicules circulent en dehors des miliciens.

**Bouaké est devenu le quartier général du MPCI** (photo 2). Pour accéder du Sud à Bouaké à l'automne 2002, il fallait franchir un barrage de l'armée française à Tiébissou, passer un *no man's land* appelé « zone de confiance » sur une distance de 22 kilomètres, puis franchir un barrage rebelle. A l'intérieur de l'agglomération de Bouaké, les rebelles avaient

<sup>32</sup> Au printemps 2004 les troupes françaises comptaient 4 700 hommes en Côte d'Ivoire.

<sup>33</sup> En représailles, son frère a été assassiné par des escadrons de la mort.

dressé de nombreux barrages. **Pour circuler et séjourner à Bouaké, un laissez-passer était nécessaire.** En 2002-2003 ce document était délivré par les miliciens de la section «Force pure », dirigée par Konaté Daouda, dans une cabane du quartier Kennedy. Il était valable une semaine. Le 15 juin 2003 les barrages entre les quartiers de Bouaké ont été supprimés, mais **les entrées de la ville et les points stratégiques restent encombrés de barrages de miliciens.** Après le cessez-le-feu du 17 octobre 2002 des troupes françaises se sont installées dans l'ancienne école baptiste américaine <sup>34</sup>. Dans la chapelle de cette mission étaient entreposées les sacs de riz du Programme alimentaire mondial (PAM), que les chefs rebelles distribuaient aux indigents. Le seul médecin encore présent à Bouaké à la fin de l'année 2002 était affecté à la section Guépard. Des membres de la Croix Rouge et de Médecins sans frontières (MSF) ont installés une antenne de soins dans l'hôpital de Bouaké, dans un état déplorable. En janvier 2003 des représentants du HCR et de l'ONG *Action contre la faim* se sont établis à Bouaké. A cette époque le pillage et le racket étaient punis de la peine capitale, par des exécutions symboliques sur la place publique; les rebelles n'avaient ni tribunaux ni prisons.



Photo 2 : Meeting du MPCJ à Bouaké.

**A partir du printemps 2003, les militaires rebelles qui n'avaient pas perçu de solde depuis septembre 2002, ont commencé à se livrer au racket et à toutes sortes de trafics, en terrorisant la population plongée dans la misère par la partition du pays.** Le rapport du Secrétaire général de la Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire (MINUCI) du 6 janvier 2004 mentionne: «*La situation économique dans les zones tenues par les Forces nouvelles est sombre. La fermeture des entreprises et des banques, la quasi-disparition des services administratifs, la réduction draconienne des services sociaux, la perte de milliers d'emplois et, partant, des moyens de subsistance ont entraîné l'effondrement de l'économie formelle.*» Les feux de brousse ont été interdits pour protéger les caches d'armes, ce qui entrave la pratique de l'agriculture et favorise la prolifération des parasites dans les broussailles. Les usines de Bouaké (tabac, tissu, emballages) et la plupart des magasins ont fermé, ainsi que toutes les administrations publiques (préfecture, mairie, poste, impôts, écoles, etc.). Le 26 janvier 2003, les écoles de Bouaké ont rouverts, mais sans livres scolaires. Le système politique moderne et l'administration publique ont été sabordés au profit des

<sup>34</sup> Avant l'insurrection Bouaké était la plus grande ville de garnison de l'armée française en Côte d'Ivoire.

chefferies traditionnelles et de l'armée rebelle. **Les documents d'état civil consignés dans les mairies et les préfectures ont été dispersés au vent** <sup>35</sup>. Ainsi, il n'était pas rare de voir des actes de naissance servant à emballer les légumes sur les marchés. **Seules les activités religieuses (mosquées, églises, temples) ont connu un grand dynamisme, en raison de la peur de la guerre, de l'insécurité et de la misère grandissantes.**

Après l'accord de cessez-le-feu du 17 octobre 2002 il paraît probable que la direction du MPCI a déclenché un nouveau front à l'est du pays avec le soutien du Front national patriotique du Liberia (FNPL) de Charles Taylor et le Front révolutionnaire uni (FRU) sierra-leonais, qui ont envoyé des miliciens en Côte d'Ivoire, dont le chef de guerre **Trauray Amadu alias Sam Bockarie alias Mosquito**, recherché par la communauté internationale pour crimes contre l'humanité. Les rebelles avaient l'intention de prendre le port de San Pedro sur la côte Atlantique. Le 28 novembre 2002 deux nouveaux mouvements rebelles ont été formés par des anciens putschistes proches de Gueï pour lancer cette offensive: le **Mouvement populaire du Grand-Ouest (MPIGO)** et le **Mouvement pour la justice et la paix (MJP)**. Avec le MPCI ces organisations ont constitué une coordination, **les Forces nouvelles (FN)**; elle est dirigée par Soro depuis sa fondation.

L'armée rebelle, les **Forces armées des forces nouvelles (FAFN)**, disposait d'environ 16 000 hommes (10 000 MPCI, 6 000 MPIGO et 250 MJP), qui, au printemps 2003, semblaient mieux équipées que les forces loyalistes, et disposaient de fusils d'assaut et d'autres armes fabriquées dans les pays de l'Est de l'Europe, qui n'étaient jamais apparues auparavant sur le territoire ivoirien. Pour contrer cette offensive le président Gbagbo a apporté son soutien aux milices armées de l'organisation «Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie» (LURD) et du «Mouvement pour la démocratie au Liberia» (MODEL), en lutte contre le gouvernement libérien qui soutenait les rebelles. Il a engagé des supplétifs libériens dans la force «Lima» et des conseillers angolais pour épauler les FANCI dans la région orientale de la Côte d'Ivoire. **Pratiquant les massacres ethniques et les pillages à grande échelle les miliciens libériens et sierra-leonais engagés dans les deux camps ont plongé l'Est de la Côte d'Ivoire dans un chaos durable.** MPIGO et MJP ont perdu rapidement le contrôle de leurs troupes. L'armée française, présente en raison de l'accord d'assistance militaire de 1961, a instauré une zone de séparation des belligérants, en parvenant à contenir plus ou moins l'offensive des milices, sans pouvoir empêcher les massacres.

### **3. Les ambiguïtés de l'accord de Linas-Marcoussis**

Du 15 au 23 janvier 2003 une Table ronde des forces politiques ivoiriennes s'est réunie en France à l'initiative de Jacques Chirac pour tenter de résoudre les problèmes à l'origine du conflit. A cette rencontre l'Etat ivoirien n'était pas représenté, puisque les parties ivoiriennes présentes étaient **uniquement des organisations politiques**: FPI, MFA <sup>36</sup>, MJP, MPCI, MPIGO, PDCI, PIT, RDR, UDCY, UDPCI. **Trois de ces organisations, regroupées dans les FN, étaient des groupes rebelles apparus à l'automne 2002, dont la légitimité était fondée sur un mouvement armé, et non sur des élections démocratiques.** Par cet accord les rebelles ont accédé à un «**gouvernement de réconciliation nationale**» et ont obtenu des stipulations valant **révision de la constitution** adoptée par référendum en juillet 2000, notamment sur les conditions d'éligibilité à la présidence de la République. D'autres stipulations prévoyaient des modifications des lois concernant la propriété foncière, la naturalisation, l'état civil, les listes électorales et les médias. **L'accord avait aussi pour**

<sup>35</sup> Un ordinateur central du ministère de l'Intérieur aurait cependant déjà recensé tous les ressortissants ivoiriens.

<sup>36</sup> Mouvement des forces d'avenir.

**objectif le désarmement des milices rebelles et la conduite d'enquêtes sur les violations des droits de l'homme dans les deux zones.**

Toutes les revendications des rebelles, à l'exception de la démission de Gbagbo, figuraient dans le texte de l'accord. Le lendemain de la signature de l'accord le MPCCI a organisé une grande fête à Bouaké. Le sergent Ousmane, chef des rebelles de Bouaké, déclarait: «*C'est une grande victoire pour le MPCCI. Cet accord est la colonne vertébrale de tout ce qui sera désormais entrepris dans le pays, puisqu'il a été signé et accepté par toutes les parties prenantes de ce conflit.*» **En revanche, à Abidjan les milices patriotes ont organisé des manifestations violentes contre cet accord.** Visages peints et machettes au poing, ils ont menacé avec des jets de pierre les habitations des Français. Ils ont saccagé le Centre culturel français, les établissements scolaires français et d'autres bâtiments français, provoquant la panique chez les expatriés dont plusieurs milliers se sont enfuis en France. Gbagbo, cinq jours après son retour de France, a déclaré à la télévision nationale: «*Ne vous inquiétez pas, à Marcoussis, ce qui s'est dit, ce sont des propositions*». Les ressortissants français<sup>37</sup>, menacés en permanence par les milices patriotes, ont peu à peu disparu des voies publiques. Ainsi, une commerçante française de Bouaké devait se déguiser en femme libanaise pour éviter de subir des agressions lors de ses séjours à Abidjan.

Le 8 mars 2003 les organisations politiques ivoiriennes se sont réunies à Accra pour se partager les postes ministériels. **Elles ont notamment attribué aux chefs rebelles le ministère de la Défense et celui de la Sécurité intérieure**, qui pouvaient ainsi contrôler l'ensemble du territoire ivoirien. Cependant, le 26 mars 2003 **le président Gbagbo a refusé d'entériner cet accord**, et a nommé à ces postes ministériels un membre du FPI et un autre du RDR, remplacés le 13 septembre 2003 par deux personnalités indépendantes: René Amani, ancien directeur de la CAISTAB, comme ministre de la Défense, et Martin Bléou, président de la LIDHO, comme ministre de la Sécurité intérieure. Le 3 avril 2003, alors que le pays restait divisé en deux zones quasiment étanches, le gouvernement de réconciliation nationale s'est réuni, pour la première fois, avec des ministres issus des mouvements rebelles, dont Soro, ministre de la Communication, et Fozié, ministre de la Jeunesse et du Service civique. **Les postes ministériels du gouvernement issu du décret présidentiel du 13 septembre 2003 étaient répartis de la façon suivante: 10 FPI, 7 PDCI, 7 RDR<sup>38</sup>, 7 MPCCI, 2 UDPCI, 2 PIT, 1 MFA, 1 UDCY, 1 MJP, 1 MPIGO et les deux ministres indépendants.**

La question de l'aire de compétence de ce gouvernement de réconciliation nationale est toujours restée posée, puisque les forces de sécurité officielles ne pouvaient pas pénétrer dans la zone contrôlée par les rebelles, qui, de surcroît n'avaient pas été désarmés, et où l'administration publique avait été dévastée. A l'inverse, le pouvoir des ministres rebelles sur les fonctionnaires de la zone loyaliste est resté théorique, tandis que celui de la mouvance présidentielle se renforçait en une galaxie de milices et d'associations intervenant dans tous les domaines en dehors du cadre de l'Etat. Aucune des parties n'était prête à céder un pouce de territoire, en dépit des déclarations officielles et des divers accords de paix.

A la suite des opérations militaires du MPCCI pour maîtriser les milices libériennes et sierra-leonaises dans l'Ouest du pays, un **cessez-le-feu** a été signé entre les FANCI et les FAFN le 3 mai 2003. Dès le 10 mai 2003 un train est arrivé à Bouaké et le trafic routier de

---

<sup>37</sup> Au début des années 1980 les Français étaient 80 000 en Côte d'Ivoire, en 2002 leur nombre avait chuté à environ 13 000, dont de nombreux bi-nationaux (Franco-Libanais et Franco-Ivoiriens) et de personnes de faibles revenus ne pouvant ni prendre l'avion ni se réinstaller en France.

<sup>38</sup> Après le remaniement gouvernemental du 13 mars 2003 le RDR a perdu un ministre.

marchandises a repris à travers de multiples barrages des militaires et des miliciens. Le Conseil de sécurité de l'ONU a emboîté le pas à l'accord de cessez-le-feu en votant la résolution 1479 le 13 mai 2003, portant création d'une **Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire (MINUCI)**, visant en particulier à instaurer un climat de confiance entre les groupes armés, en collaboration avec les forces françaises et celles de la CEDEAO. Le 22 mai 2003 le gouvernement s'est réuni à Bouaké. Le 26 juin 2003 un groupe de 26 officiers de la MINUCI a commencé à se déployer en Côte d'Ivoire. Le 4 juillet 2003 les FANCI et les FAFN ont déclaré la fin de la guerre.

Cependant, le président Gbagbo a rétorqué qu'il lui appartiendra de déclarer la paix lorsqu'il sera persuadé que la guerre est bien terminée. Le 7 août 2003 des centaines de miliciens des FAFN, en uniformes bleus flambant neufs <sup>39</sup> et bien armés, ont défilé à Bouaké pour fêter l'indépendance de la Côte d'Ivoire, au son de l'hymne national, *L'Abidjanaise*. A cette occasion, sans aucune coordination avec le ministre de la Défense, le sergent Ousmane a été nommé commandant en chef de la zone méridionale des FAFN, avec le sergent Ouattara Issiaka alias Wattao (champion de judo, ex-membre de la Cosa Nostra) comme adjoint. En 2004 les commandants des autres zones du territoire contrôlé par les FAFN étaient: Koné Zakaria (zone de Vavoua), Morou Ouattara (zone de Bouna), Fofana Losseine (zone de Man) et Youssouf Diarrassouba (zone Nord). Le chef d'état-major des FAFN était le lieutenant-colonel Soumaïla Bakayoko (d'ethnie koyaka), mais il était en concurrence avec le chef des opérations militaires, le colonel Gueu Michel Gondi, ministre des Sports (d'ethnie yacouba). **La fin annoncée de la guerre coïncidait avec la consolidation des structures militaires de la rébellion, dont le désarmement devenait ainsi de plus en plus problématique.**

#### **IV. Une réconciliation en trompe-l'œil dans la spirale du fractionnement ethnique**

##### **1. La fragilité d'un gouvernement de réconciliation nationale régnant sur un territoire profondément divisé**

A la suite de la nomination de deux personnalités indépendantes à la place de membres de la rébellion aux postes de ministre de la Défense et de ministre de la Sécurité intérieure **les 8 ministres MPCCI et MJP** <sup>40</sup> **se sont retirés du gouvernement le 23 septembre 2003**. Les 29 et 30 novembre 2003 des miliciens patriotes ont tenté de franchir la « zone de confiance », no man's land entre la zone loyaliste et la zone rebelle, et ont été repoussés par l'armée française et les forces de la CEDEAO. Le 19 décembre 2003 à Bouaké des fusillades ont éclaté entre les miliciens du MPCCI, partagés entre les partisans de Soro (d'ethnie sénoufo) et ceux du sergent Ibrahim Coulibaly alias IB <sup>41</sup> (d'ethnie koyaka, ex-chef de la Cosa Nostra), dirigés par le sergent-chef Bamba Kassoum alias Kass (d'ethnie koyaka). Pendant ces affrontements Soro a failli être tué. Le 22 décembre 2003 la direction des FN, réunie à Bouaké, a décidé le retour des ministres rebelles au gouvernement, suivant ainsi la ligne préconisée par Soro. Une grande partie de la direction du RDR est aussi favorable à l'approche politique de Soro, dans la mesure où elle entend tirer avantage des FN pour

---

<sup>39</sup> A l'exception de la compagnie Guépard du sergent Ousmane, qui venait de mater les miliciens libériens et sierra-leonais dans l'Ouest du pays.

<sup>40</sup> Roger Banchi, membre du MPIGO, a été exclu des FN pour s'être maintenu à son poste de ministre des Petites et Moyennes Entreprises.

<sup>41</sup> IB a affirmé ne pas avoir participé à la rébellion, car il était poursuivi par la justice française « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » et « recrutement spécial de mercenaires ». Il a été emprisonné en France du 27 août au 16 septembre 2003, date à laquelle il a été assigné à résidence par la Cour d'appel de Paris contre le paiement d'une caution. A la suite de cette décision, il a revendiqué de plus en plus la paternité du mouvement rebelle, en contestant la direction de Soro.

l'élection d'Ouattara comme président de la République en 2005, date à laquelle Soro ne pourra pas se présenter en raison de la limite d'âge, fixée à 35 ans par le code électoral. **Le 6 janvier 2004 les ministres des FN ont réintégré le gouvernement ivoirien** <sup>42</sup>.

**Le 4 mars 2004 le PDCI est sorti du gouvernement à la suite de litiges portant sur des nominations dans les ministères et les entreprises publiques. Le 17 mars 2004 le PDCI et d'autres partis de gouvernement (RDR, UDPCI, MFA, MPCI, MPIGO et MJP) ont formé une coalition appelée G7**, ont déposé un mémorandum au président Gbagbo et ont appelé à une marche de protestation à Abidjan pour le 25 mars 2004. Après l'interdiction et la répression violente de cette manifestation **les partis du G7 se sont retirés du gouvernement de réconciliation nationale**. Le 4 avril 2004, en dépit des menaces de reprise de la guerre, l'ONU a commencé à déployer les premiers contingents des 6 240 militaires prévus dans le cadre de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI, résolution 1528 du 27 février 2004 du Conseil de sécurité, date de cessation de la MINUCI) pour surveiller l'application du cessez-le-feu du 3 mai 2003, aux côtés des forces françaises, et pour préparer le désarmement des miliciens.

Soro ne reconnaissait plus l'autorité du président de la République, et ne se référait plus qu'au Premier ministre, Seydou Elimane Diarra. Cette attitude ne manquait pas de poser un réel problème de fonctionnement des institutions au sein d'un régime présidentiel. Aussi, par décret du 18 mai 2004, le président Gbagbo a mis fin aux fonctions ministérielles de Soro, de Youssouf Soumahoro, membre des FN, et de Patrick Achi, membre du PDCI. Cette décision était une violation flagrante de l'accord de Linas-Marcoussis, où avait été définie la composition politique du gouvernement, mais elle rétablissait l'autorité du président, ignorée pendant la négociation. A la suite de nouvelles négociations et lors de la conférence d'Accra III des 29 et 30 juillet 2004 les partis ivoiriens, le président Gbagbo et le Premier ministre Diarra ont adopté un calendrier pour les modalités d'application de l'accord de Linas-Marcoussis et ont décidé de relancer les activités du gouvernement de réconciliation nationale. Il a été prévu notamment de désarmer tous les groupes paramilitaires et milices à partir du 15 octobre 2004 <sup>43</sup>, opération placée sous le contrôle de l'ONUCI et des forces françaises (Licorne) et africaines (ECOMICI). **Le 9 août 2004 le Conseil des ministres s'est réuni à Abidjan avec l'ensemble des partis signataires de l'accord de Linas-Marcoussis**. Cependant, cette réconciliation de façade a été de courte durée. En raison du refus des FAFN de désarmer à la date prévue et des désaccords sur le contenu des projets de loi portant application de l'accord de Linas-Marcoussis, **les ministres FN, RDR, PDCI, UDPCI et MFA ont décidé de boycotter le gouvernement dès la fin du mois d'octobre 2004**. Le 3 novembre 2004 le Conseil des ministres n'a réuni que les représentants du FPI, du PIT et de l'UDCY, dont le dirigeant, Théodore Mel, est devenu Premier ministre par intérim, en l'absence de Diarra.

## **2. Nouveaux massacres de Dioulas et reprise de la guerre civile**

**La répression de la manifestation interdite du G7 du 25 mars 2004 s'est accompagnée de pogromes à l'encontre de la population dioula dans différents quartiers d'Abidjan**. Un groupe d'experts de l'ONU a mené une enquête sur ces événements. Ils ont remarqué que la manifestation de décembre 2003 des Jeunes patriotes devant la base militaire française d'Abidjan n'avait pas été réprimée, en dépit du décret présidentiel interdisant les manifestations pendant la période d'octobre 2003 à janvier 2004. Les FN avaient décidé

<sup>42</sup> Soro était absent à cette réunion du Conseil des ministres.

<sup>43</sup> La date initiale prévue était le 8 mars 2004.

d'organiser des manifestations dans la zone Nord. Les autorités ivoiriennes ont justifié l'interdiction de la manifestation du 25 mars 2004 par la crainte d'une infiltration des FN et d'un coup d'Etat. Cependant, aucun élément de preuve ne permet d'affirmer que les manifestants d'Abidjan étaient armés.

Dès le 24 mars 2004 l'armée, équipée d'armes lourdes et de véhicules blindés, a pris position dans la ville et les faubourgs d'Abidjan (photo 3). Les militaires étaient assistés par des milliers de miliciens en uniformes, utilisant des véhicules tout terrain. Ces miliciens armés, auxiliaires de la police et de la gendarmerie, font partie de différents groupes, comme la FESCI, les Jeunes patriotes, la Force de libération nationale (ex-Groupement patriotique pour la paix, les Forces armées territoriales ou Forces antiterroristes, l'Union des patriotes pour la libération totale de la Côte d'Ivoire (UPLTCI). Certains accès à la ville ont été interdits à la circulation et l'accès à certains quartiers, comme la commune d'Abobo, a été bloqué. Une «zone rouge », interdite aux manifestants, a été instaurée dans le centre ville (quartier du Plateau).



Photo 3 : Patrouille des forces de sécurité à Abidjan le 25 mars 2004.

Dès l'aube du 25 mars 2005 des militaires ont lancé des gaz lacrymogènes contre des manifestants dans les faubourgs d'Abidjan. Au même moment, des policiers, des gendarmes et des miliciens (dépourvus d'insignes) ont commencé à tirer sur les manifestants dans les quartiers de Port Bouët 2 (Yopougon) et d'Abobo (photo 4), pendant que des hélicoptères<sup>44</sup> larguaient en rase motte des bombes lacrymogènes. Dans la matinée le quartier d'Adjamé a été recouvert de gaz lacrymogènes, et les manifestants en fuite ont été mitraillés par trois policiers et un milicien en maillot blanc. Dans la matinée deux policiers, acculés dans une maison, ont été tués par la foule dans le secteur PK 18 du quartier Abobo. En revanche, **la Commission d'enquête des Nations Unies a pu recenser 81 cadavres de manifestants dans les morgues d'Abidjan.** Deux fosses communes ont été repérées dans les secteurs de N'Dotre et d'Akouedo. **Le nombre de tués serait de 138, dont une centaine prouvée selon la Commission d'enquête des Nations Unies, et de 20 disparus.** Le nombre de blessés et celui des personnes arrêtées ont été considérables.

**Depuis des mois la population d'Abidjan était soumise à des visites nocturnes régulières de la police et des milices.** Malgré l'interdiction d'arrêter des personnes entre neuf

<sup>44</sup> Ces hélicoptères étaient pilotés par des hommes blancs.

heures du soir et quatre heures du matin, de nombreuses personnes étaient torturées à leur domicile, détroussées et arrêtées, voire exécutées par ces forces de sécurité. Les maisons de ces suspects étaient souvent saccagées. **La Commission d'enquête des Nations Unies a remarqué que « ces pratiques illégales étaient très répandues et systématiques »**. Dans la nuit du 23 mars 2004 ces raids se sont multipliés dans les quartiers d'Abidjan. Le jour de la manifestation « *des personnes ont été tuées ou blessées dans les rues, dans les cours et même à leur domicile* », selon les termes de la Commission d'enquête des Nations Unies. Le 1<sup>er</sup> avril 2004 le ministre de la Sécurité intérieure (ex-président de la LIDHO) a déclaré: « *Des témoignages crédibles indiquent que des individus vêtus de vêtements militaires, armés de pistolets automatiques et de fusils Kalashnikov, circulant de nuit en véhicules 4x4, en Mercedes ou en camions bâchés, ont terrorisé certains quartiers, en commettant toutes sortes de sévices contre la population, en pillant les biens, et, parfois, en kidnappant des individus après avoir violé leur domicile. Les informations que j'ai reçues ne permettent pas de mettre en doute la réalité de ces événements.* »<sup>45</sup>

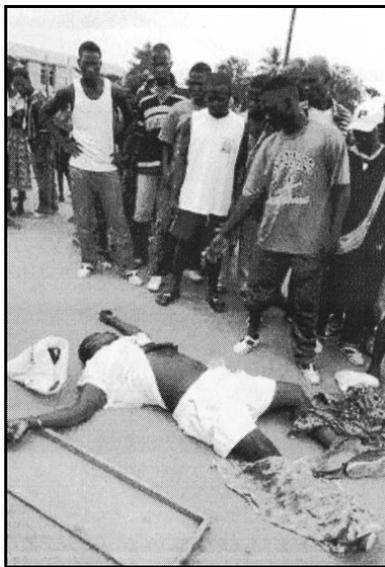


Photo 4 : Cadavre dans le quartier Yopougon le 25 mars 2004.

A la suite de ces massacres Soro, ministre démissionnaire et chef des FN, a déclaré: « *On ne va pas désarmer tant qu'il y aura des milices de Gbagbo à Abidjan* ». En effet, **le désarmement des milices patriotes et des FAFN constitue la pierre d'achoppement de l'application des accords de Linas-Marcoussis et d'Accra III**. En réalité, aucun des deux camps ne souhaite déposer les armes. L'approche de l'échéance électorale prévue à l'automne 2005 ne fait que renforcer leur détermination et leur mauvaise foi. Le 26 octobre 2004 les FAFN ont saisi un convoi d'armes et de munitions destinés, selon elles, à des loyalistes infiltrés en zone rebelle, à leurs alliés au sein des FAFN, qui seraient des partisans yacouba d'IB<sup>46</sup>, comme Konaté Daouda et Vetchô, et à des mercenaires maliens. L'état-major des FAFN a accusé un certain Sanogo Ahmed installé à Bamako, qui serait le cerveau de cette opération, dont le but aurait été l'attaque de Bouaké depuis le Mali. Les ministres FN ont alors quitté le gouvernement, et **Soro a déclaré: « Le désarmement n'est plus d'actualité, puisque la guerre est déclarée. »** Les FN ont décrété le couvre-feu et la fouille systématique

<sup>45</sup> Cité dans le rapport de la Commission d'enquête des Nations Unies.

<sup>46</sup> IB est toujours sous contrôle judiciaire en France.

de tous les véhicules circulant dans la zone Nord, y compris les véhicules des forces de paix et ceux des ONG.

Le 2 novembre 2004 les FANCI ont fermé les corridors de Tiébissou et de Duékoué, qui permettaient le transit entre la zone Nord et la zone Sud dans la région de Bouaké. Pour forcer les FN à négocier leur désarmement (selon les déclarations des responsables du FPI), **l'aviation des FANCI a commencé à bombarder Bouaké à partir du 4 novembre 2004.** Ces raids aériens incessants ont été suivi d'un engagement des troupes terrestres des FANCI contre les FAFN dans la région de Bouaké, après le franchissement de la zone de confiance, protégée par l'ONUCI, les troupes françaises de Licorne et l'ECOMICI. Le 7 novembre 2004, en cherchant officiellement à bombarder une base rebelle, deux avions des FANCI ont tué 9 militaires français et blessé une vingtaine d'autres, qui se trouvaient dans un lycée de Bouaké. En représailles, des militaires français, qui gardaient l'aéroport de Yamoussoukro, ont détruit tous les appareils de la flotte aérienne ivoirienne.

En parallèle à ces événements les milices patriotes se sont déchaînées à Abidjan. **Le 4 novembre 2004 les sièges de trois journaux d'opposition et le local national du PDCI, situé dans le quartier Cocody, ont été pillés et saccagés. Celui du RDR a subi le même sort avant d'être incendié.** Le 8 novembre 2004, à l'appel de Blé Goudé à la télévision, des milliers de manifestants, escortés par les milices patriotes, ont déferlé dans la ville et se sont affronté aux militaires français, après l'incendie des écoles françaises, le saccage de résidences et de magasins de ressortissants français, et l'attaque de l'aéroport international. **Des manifestations de patriotes se sont poursuivies pendant plusieurs jours dans la zone Sud et ont fait de nombreuses victimes dans les rangs des patriotes et dans ceux des Dioulas.** Au sud-ouest du pays, au cours du mois novembre 2004, plusieurs milliers de paysans dioulas persécutés par les planteurs kru se sont enfuis vers le Liberia, où le HCR tente de les regrouper et de leur porter assistance dans des conditions logistiques très difficiles. D'autres Ivoiriens se sont enfuis en direction du Ghana. Le HCR craint un exode massif de réfugiés ivoiriens si la situation politique continue de se détériorer. Ces flots de réfugiés ne manqueraient pas de déstabiliser l'ensemble de la région, déjà éprouvée par de terribles guerres civiles.

### **3. L'apparition de violentes dissensions dans le camp rebelle**

**L'intransigeance des FAFN sur la question du désarmement et la relance de la guerre civile semblent liées à l'apparition de profondes fractures dans la zone rebelle.** Cette zone est effectivement structurée par des sortes de « seigneurs de la guerre », qui s'appuient sur les chefferies traditionnelles, et donc sur des systèmes politiques ethniques locaux, depuis la destruction des administrations publiques et des institutions politiques modernes. La plupart de ces seigneurs de la guerre, qui vivent du racket imposé aux populations et des taxes sur les activités commerciales, sont en général d'anciens sous-officiers ou sans grade de l'armée ivoirienne. Leurs troupes sont surtout composées de jeunes désœuvrés et de brigands (photo 5). Désarmer et réintégrer les FANCI signifie pour eux le retour à la misère, alors que la guerre civile et la partition leur ont apporté pouvoir et richesse. En outre, les mouvements politiques qui les encadrent théoriquement, ont surgi du néant à l'automne 2002 et n'ont pas de structuration territoriale solide. Le leadership de Soro sur le mouvement est l'objet d'une contestation profonde chez les rebelles, en raison notamment de ses relations anciennes et notoires avec les familles de Gbagbo et de Blé Goudé, qui l'ont hébergé pendant des années et ont financé sa scolarité.

Une partie de ces nouveaux privilégiés est en désaccord avec la direction des FN, qui a accepté des compromis politiques avec les autorités légales, visant notamment à restaurer les institutions étatiques en zone Nord. Dès la période de tractations pour la composition d'un gouvernement de réconciliation nationale après la signature de l'accord de Linas-Marcoussis, **un groupe de dirigeants rebelles s'est opposé à tout compromis avec le régime ivoirien**. Cette fraction était menée par Koné Zakaria (chef de zone à Vavoua), N'dri N'guessan Saint-Clair alias sergent Félix Doh (un Baoulé qui dirigeait le MPIGO), le commandant Gaspard Deli (dirigeant du MJP) et Koné Messamba (chef de zone à Korhogo). La direction des FN a tenté de convaincre et de diviser ce groupe, notamment en faisant nommer Koné Messamba comme ministre du gouvernement de réconciliation nationale.



Photo 5 : Miliciens des FAFN à Bouaké.

Félix Doh a été tué en avril 2003 lors de l'offensive d'Ousmane contre les miliciens libériens et sierra-leonais de Sam Bockarie. La direction du MPCCI a accusé ce dernier d'avoir tué le chef du MPIGO. Pourtant, la version la plus plausible est un assassinat sous la torture à Bouaké perpétré par les miliciens du MPCCI. En effet, Félix Doh avait volé un énorme butin de lingots d'or et de diamants dans les mines du Nord, et avait refusé de le partager avec le MPCCI. La direction des FN avait désigné Roger Bianchi, gendre d'Omar Bongo, le président du Gabon, comme ministre au titre du MPIGO. Mais, menacé de mort par la plupart des chefs de guerre du MPIGO, il n'avait pas suivi la consigne de démission des ministres FN du gouvernement en septembre 2003 par crainte d'être assassiné en cas de retour dans la zone rebelle. Pour les chefs de guerre opposés à la direction des FN, la participation au gouvernement du régime Gbagbo et l'alliance informelle de Soro et d'Ouattara constituent une trahison des idéaux de la rébellion. Pour eux, les politiciens du RDR, et en particulier Ouattara, ne sont pas dignes de confiance. **Ces contestataires considèrent qu'IB, qui est un sous-officier rebelle et un ancien putschiste de 1999 comme eux, devrait diriger les FN à la place de Soro, et se présenter aux élections présidentielles à la place d'Ouattara.** Ils s'expriment avec virulence contre l'équipe de Soro sur le site internet du MPCCI ([www.eburneaneews.net](http://www.eburneaneews.net)), qu'ils semblent bien contrôler.

Les dissensions entre les rebelles sont apparues sur la place publique à Bouaké le 19 décembre 2003 lors d'une fusillade entre les partisans de Soro et ceux d'IB, menés par le **caporal Bamba Kassoum dit Kass**. Lors de cette confrontation Soro a failli être tué. Le conflit a été alors maîtrisé à la suite d'une réunion entre les chefs traditionnels et les chefs de guerre. En janvier 2004 Soumaïla Doumbia alias Doumbia Major, proche d'IB, a réuni des chefs de guerre au Burkina Faso. Ce même mois des combats entre les troupes du caporal-

chef Coulibaly Adama Bachir alias Adam's, commandant de zone du secteur sud de Korhogo, et celles d'un chef de guerre surnommé Ben Laden ont fait quatre morts dans cette ville. **Le 2 février 2004, Adam's, proche d'IB, a été assassiné à Korhogo**, alors qu'il se trouvait dans une discothèque avec ses gardes libériens.

Le 26 mars 2004 la population de Bouaké s'est rendue en masse dans les rues de la ville en se dirigeant vers Djébonoua pour affronter le contingent de militaires français et attaquer la zone Sud en représailles du massacre commis à Abidjan par les forces de sécurité gouvernementales et les milices patriotes. Les FAFN, commandés par Ousmane et Wattao, ont réussi à stopper cette marche. Ousmane a décrété que le quartier Commerce de Bouaké devenait une « zone rouge », interdite aux manifestants. Dans la confusion les troupes françaises et les militaires de la CEDEAO, qui protégeaient les banques, ont quitté ce quartier, et ont été remplacées par la compagnie Guépard d'Ousmane et la brigade Anaconda de Wattao. **Ces dernières se sont alors livrées au pillage des banques. Le butin a été convoyé dans la résidence de Soro au quartier Beaufort** <sup>47</sup>. Informées de ce pillage, les groupes des chefs de guerre Kass, Mobio et Konaté se sont ruées vers les banques, où ils ont été refoulés par les fidèles de Soro. Ce dernier leur a promis de redistribuer le butin à tous les miliciens et d'acheter des armes, mais il a été en réalité partagé avec des militaires français. Quant aux nouveaux armements promis, Ousmane et le colonel Soumaila Bakayoko, chef d'état-major adjoint des FAFN, se sont rendus au Burkina Faso en avril 2004, mais sont rentrés bredouilles. **L'enrichissement de certains des chefs des FN par le pillage des banques a considérablement dramatisé l'atmosphère au sein de l'armée rebelle.**

Le 20 juin 2004 le camp de la Compagnie territoriale de Korhogo (CTK) occupé par le groupe Fansara 110 <sup>48</sup> dirigé par le caporal-chef Kouakou Fofié a été attaqué par le groupe du **sergent Atta Bibi**, proche d'IB, alors que Soro était en visite dans cette ville. En s'enfuyant vers Bouaké, le convoi de Soro a été mitraillé. Puis, **dans la nuit du 20 au 21 juin, des combats ont été déclenchés à Bouaké entre les partisans de Soro et le groupe de Kass, qui a été tué lors de l'affrontement.** A Korhogo à partir du 24 juin les mutins (les mercenaires guinéens et libériens selon les FN) ont été mis en déroute par la Delta Force et la Fansara 110, avec l'aide des groupes de Vetcho et Kolo. Les FAFN ont effectué des rafles dans les quartiers Koko, Sinistré et Cocody de Korhogo, et ont procédé à des exécutions sommaires sur la voie publique, en terrorisant la population civile. Des dizaines de partisans d'IB ont été enfermés dans le poste de garde et dans deux conteneurs de la CTK, qui servaient habituellement de lieux de détention. **Entre le 22 et le 23 juin une soixantaine de ces prisonniers sont morts étouffés dans ces conteneurs, d'autres ont été fusillés. En juillet 2004 la mission d'enquête de l'ONUCI a découvert plusieurs charniers et fosses communes récents à Korhogo.**

Soro a accusé les partisans d'IB d'être en collusion avec le président Gbagbo et le président guinéen Lansana Conté pour l'évincer de la direction des FN. Il a aussi accusé le colonel Bakayoko d'être responsable des exactions des FAFN, pour se justifier devant la communauté internationale du massacre de Korhogo. **Le conflit au sein du camp rebelle a commencé à prendre une coloration ethnique** : IB, Kass, Bakayoko, Koné Massemba (placé

---

<sup>47</sup> En septembre 2004, avec l'accord de tous les Etats de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le président Gbagbo a obtenu la démonétisation des billets en francs CFA émis en 1992 pour priver les rebelles de ce butin. Cette décision explique l'aggravation du racket à l'encontre des populations du Nord, l'augmentation des taxes sur les produits commercialisés en zone Nord et le retour des ministres au gouvernement pour récupérer leur traitement, partagé entre les chefs rebelles.

<sup>48</sup> Fansara 110 sont le nom de la prison et le numéro de la cellule dans laquelle Fofié était détenu à Abidjan.

en résidence surveillée à Bouaké), le commandant Bamba Sinima de l'état-major des FAFN sont des **Koyaka** (famille ethno-linguistique mandé), qui s'affrontent aux **Sénofo** du camp Soro. Cependant, nombre de dirigeants des FN tentent de s'opposer à ce clivage qui sape les bases de leur mouvement, car ils appartiennent à d'autres groupes ethniques, comme Dacoury-Tabley (Bété), le colonel Gueu Michel Gondi et le commandant Gaspard Déli du MJP (Yacouba), Alain Lobognon alias Adjudant Antoine Beugré (originaire des lagunes du Sud), les chefs de guerre Kouakou Fofié et Atta Bibi de Korhogo (Koulango), Angaman Messou de la Delta Force (Agni), le sergent Jean-Baptiste Kouamé (Baoulé), etc. En tout état de cause, la situation dans la zone Nord reste mal connue et la nature des conflits au sein des FN échappe largement aux observateurs.

## Bibliographie

### Ouvrages :

- DJEREKE Jean-Claude (2003) : *Fallait-il prendre les armes en Côte d'Ivoire ?*, L'Harmattan, coll. Points de vue, Paris, 185 p.
- DUPARGE Agnès (2003) : *Parmi les rebelles, carnets de route en Côte d'Ivoire, 19 septembre 2002 - 19 septembre 2003*, L'Harmattan, Paris, 216 p.
- HOLAS Bohumil (1965) : *Le séparatisme religieux en Afrique noire, l'exemple de la Côte d'Ivoire*, P.U.F., Paris, 410 p.
- KOULIBALY Mamadou, AHUA Antoine et BUSCH Gary K. (2003) : *La guerre de la France contre la Côte d'Ivoire*, L'Harmattan, Paris, 87 p.
- RUEFF Judith (2004) : *Côte d'Ivoire, le feu au pré carré*, Autrement, coll. Frontières, Paris, 126 p.
- LEPAPE Marc et VIDAL Claudine (éds) (2002) : *Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2000*, Karthala, coll. Les Afriques, Paris, 354 p.

### Articles :

- Dépêches d'agences de presse et articles de journaux ivoiriens.
- Afrique verte (2003) : « **Les conséquences de la crise ivoirienne sur les pays sahéliens enclavés : un premier tour d'horizon** », *Afrique contemporaine*, Agence française de développement, Paris, printemps, n° 205, pp. 5-16.
- BANEGAS Richard et LOSCH Bruno (2002) : « **La Côte d'Ivoire au bord de l'implosion** », *Politique africaine*, n° 87, Karthala, Paris, pp. 139-161.
- BANEGAS Richard (2003) : « **La Côte d'Ivoire en guerre : les enjeux d'une crise régionale** », *Questions internationales*, La Documentation française, Paris, septembre-octobre, n° 3, pp. 91-99.
- BASSETT Thomas J. (2003) : « **Nord musulman et Sud chrétien: les moules médiatiques de la crise ivoirienne** », *Afrique contemporaine*, Agence française de développement, Paris, été, n° 206, pp. 13-29.
- du BOIS de GAUDUSSON (2003) : « **L'accord de Marcoussis, entre droit et politique** », *Afrique contemporaine*, Agence française de développement, Paris, été, n° 206, pp. 41-55.
- BOSSARD Laurent (2003) : « **Peuplement et migration en Afrique de l'Ouest : une crise régionale en Côte d'Ivoire** », *Afrique contemporaine*, Agence française de développement, Paris, été, n° 206, pp. 151-165.
- BOUQUET Christian (2002) : « **Côte d'Ivoire : quatre consultations pour une transition (décembre 1999 – mars 2001)** », in *L'Afrique politique 2002*, Karthala, Paris, pp. 313-342.
- CHEIKH YERIM SECK (2004) : « **Au-dessous du volcan** », *L'Intelligent*, n° 2275-2276, 15-28 août.
- DEMBELE Ousmane (2002) : « **La construction économique et politique de la catégorie «étranger» en Côte d'Ivoire** », in LEPAPE Marc et VIDAL Claudine (éds) (2002) : *Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2000*, Karthala, coll. Les Afriques, Paris, pp. 123-190.

- GALY Michel (2004) : « Côte d'Ivoire : la violence, juste avant la guerre », *Afrique contemporaine*, Agence française de développement, Paris, printemps, n° 209, pp. 117-139.
- GAULME François (2000) : « Côte d'Ivoire : la logique des urnes et celle de la violence », *Afrique contemporaine*, La Documentation française, Paris, 4<sup>e</sup> trimestre, n° 196, pp. 99-109.
- KIPRE Pierre (2002) : « Les discours politiques de décembre 1999 à l'élection présidentielle d'octobre 2000 : thèmes, enjeux et confrontations », in LEPAPE Marc et VIDAL Claudine (éds) (2002) : *Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2000*, Karthala, coll. Les Afriques, Paris, pp. 81-121.
- LEPAPE Marc (2003) : « Les politiques d'affrontement en Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*, Agence française de développement, Paris, été, n° 206, pp. 29-39.
- N'GUESSAN Kouamé (2002) : « Le coup d'Etat de décembre 1999, espoirs et désenchantements », in LEPAPE Marc et VIDAL Claudine (éds), *Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2000*, Karthala, coll. Les Afriques, Paris, pp. 51-80.
- PACKER George (2004) : « Avoir vingt ans à Abidjan, gangsta rap et guerre civile », *Courrier international*, extrait de *The New Yorker*, Paris, 29 janvier – 4 février, pp. 30-35.
- ROUBAUD François (2003) : « La crise vue d'en bas à Abidjan : ethnicité, gouvernance et démocratie », *Afrique contemporaine*, Agence française de développement, Paris, été, n° 206, pp. 57-86.

#### Rapports :

- Nations Unies (2001) : *Rapport de la Commission d'enquête internationale pour la Côte d'Ivoire*, ASDF, Genève, février-mai, 105 p.
- Amnesty International (2003) : *Une suite de crimes impunis, du massacre des gendarmes à Bouaké aux charniers de Daloa, de Monoko-Zohi et de Man*, 27 février, 30 p.
- Nations Unies (2004) : *Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire présenté en application de la résolution 1514 (2003) du Conseil de sécurité en date du 13 novembre 2003*, Conseil de sécurité, Genève, 6 janvier, 24 p.
- Nations Unies (2004) : *Report of the Commission of Inquiry on the events connected with the march planned for 25 March 2004 in Abidjan*, Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights, Genève, 29 avril, 17 p.
- Nations Unies (2004) : *Rapport intermédiaire de la Division des droits de l'homme de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) sur les allégations d'existence de charniers à Korhogo*, AFP, 13 juillet, 4 p.

#### Photographies :

- site internet du MPCCI : [www.eburneanews.net](http://www.eburneanews.net).
- AFP.